

les « bêtes » de la dimension paranormale

(1^{er} volet)

LDLN, N° 395, SEPT-2009

Jean Sider

L' affaire que Christelle Edmont vient d'évoquer, ou bien celle de Dury dans notre précédent numéro, ne nous apparaissent comme des cas isolés, voire « douteux », que dans la mesure où nous ignorons (volontairement ou non) une multitude de cas plus ou moins analogues. La récente affaire du « crocodile » de Xertigny, dans les Vosges, n'est pas davantage à considérer comme une anecdote unique en son genre, ou dépourvue de sens : elle présente nombre d'analogies avec une multitudes d'apparitions de « félins » et autres bestioles aussi improbables qu'insaisissables... et finalement, improuvables. Il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité du prétendu « crocodile » de Xertigny : il a été observé, et identifié comme tel, par des pompiers et des gendarmes en bon uniforme, alertés par d'autres témoins. On a vidé un grand étang, sans trouver de traces du croco putatif qui, depuis, a disparu. Comme la bête des Vosges, il y a trente ans, comme la « panthère » signalée dans l'Ouest de la France il y a onze ans... et comme tous les autres.

Il fallait dépasser l'aspect anecdotique de telle ou telle apparition, et examiner la question dans son ensemble. Qui, mieux que Jean Sider, pouvait s'en charger ? J.M.

*Les Aliens sont peut-être ici, maintenant, dans
une autre dimension, à un millimètre de nous.*

Michio Kaku, physicien,
cité par Kelleher et Knapp (1), p. 326

Nous savons maintenant, de façon sûre, que les phénomènes paranormaux, dont les ovnis font partie, se produisent depuis l'aube de nos civilisations sous différents habillages. En effet, les cultures connues les plus anciennes nous ont laissé des traces écrites de cette activité occulte dans notre environnement planétaire. D'évidence, une intelligence supérieure les génère à des fins obscures, mais probablement davantage pour son propre bénéfice que pour le nôtre.

Il y eut d'abord des « dieux », puis successivement des « démons », des « fées », et de nos jours nous sommes confrontés aux « Extraterrestres ». Mais la liste ne s'arrête pas seulement à des apparitions anthropomorphiques, car non seulement ces manifestations sont pléthoriques, mais elles sont aussi protéiformes. En fait, elles se montrent aussi sous les apparences suivantes :

- Boules de lumière célestes de diverses couleurs.
- « Orbes lumineuses » mouvantes dans l'air ambiant.
- « Nuages » et « brouillards » au comportement anormal qui se forment et se subliment très rapidement.

- Appareils aériens inconnus (ovnis). tions, mais parfois à l'extérieur également, comme par exemple les pluies de pierres.
- Esprits désincarnés de personnes décédées et guides de l'au-delà.
- Phénomènes de la mariologie et du mysticisme, etc.

Une abondante littérature est à la disposition des amateurs de ces mystères inexpliqués et dans les fonds de certaines bibliothèques il existe certainement encore des incidents du même genre qui restent à exhumers.

Et puis il y a les « animaux mystérieux », insaisissables et indestructibles, dont les activités modernes se cantonnent surtout en Amérique du Nord et du Sud, notamment aux Etats-Unis. C'est de ces « bêtes » qu'il sera question dans ce texte. Les guillemets indiquent déjà qu'elles n'ont strictement rien à voir avec les espèces connues en zoologie, et tout laisse penser qu'il ne s'agit pas forcément d'êtres vivants comme peuvent l'être un chien ou un chat, mais de formes animales circonstanciell
créées par une transcendance qui tient beaucoup à rester non identifiée. Ces phénomènes entrent dans la même catégorie que ceux cités précédemment et, comme eux, ce ne sont que des apparences trompeuses, qui dissimulent une réalité totalement différente, que l'on veut sciemment nous cacher. Dans cet article, je ferai seulement un survol de ces phénomènes en quelques pages, car on pourrait

rédiger un livre --peut-être même plusieurs-- uniquement consacré à ces « animaux » très improbables. J'ai préféré établir une sélection des affaires plus ou moins bien documentées puisées dans des ouvrages rédigés par des auteurs sérieux. Je commencerai par l'ère moderne, qui sera suivie de périodes antérieures avec focalisation sur un cas français particulièrement dramatique, ce qui m'a permis de mettre en évidence une situation tout à fait différente de ce que rapportent les livres d'histoire.

1^{ère} partie 1 : l'ère moderne

retour sur le ranch de l'Utah

Dans *LDLN* n° 384 et n° 385, Gildas Bourdais, a évoqué le livre des Américains Colm Kelleher et George Knapp (K&K), où sont décrits des incidents dont certains se sont produits dans les années 1990, lesquels impliquent des « bêtes » inconnues de nos zoologues ainsi que des ovnis qui apparaissaient et disparaissaient de façon étrange. Une équipe de scientifiques de l'association NIDS y a mené des recherches très sérieuses durant huit ans, hélas avec plus de déceptions que de satisfactions. Les auteurs citent également plusieurs autres régions de leur pays où des phénomènes identiques se sont produits tout comme de nos jours : la vallée de San Luis au Colorado, les réserves indiennes du Nouveau-Mexique et d'autres États. Même le Brésil a signalé les activités de « bêtes » très anormales, appelées Chupas (1)

Il existe d'ailleurs un excellent ouvrage sur les Chupas (ou Chupacabras), entités animales observées également à Porto Rio, dans lequel les descriptions faites par des témoins de première main font penser à des êtres démoniaques de type vampires qui s'attaquaient à des moutons et des chèvres. L'auteur précise que ces « bêtes » paraissent être d'aspect non matériel ce qui, à l'en croire, leur permettait de disparaître pratiquement instantanément. (2, p. 19)

Je rappelle aux lecteurs quelques anomalies relatives aux « bêtes » du ranch de l'Utah, ceci pour leur permettre de faire la comparaison avec une « créature » qui a sévi en France en d'autres temps. Les pages citées dans nos renvois concernent la version française de K&K.

Plusieurs "espèces" ont été observées. La plus connue des cryptozoologues (spécialistes en animaux paranormaux) comprend les Sasquatchs, ou Bigfoots (on ne dit pas *Bigfeet*), êtres velus mi-humains mi-simiens qui se déplacent debout comme nous. Deux autres évoquent des créatures appartenant à des êtres hybrides : outre un genre de mi-loup mi-hyène quatre fois plus grand que le loup commun, il y avait une sorte de hyène à queue atypique. En 1997 l'éleveur Tom Gorman (de son vrai nom Terry Sherman, sauf erreur de ma part) avait

distingué cette « bête » d'assez près alors qu'elle harcelait deux chevaux, lesquels étaient fous de terreur. Ce n'était pas un chien. C'était un gros « animal » très puissamment musclé, à l'allure de hyène pour la silhouette, avec une grande queue rousse touffue comme celle des renards, mais ce n'était pas un renard car sa taille était disproportionnée par rapport à celle de ce type de canidé. Sa tête était proche de celle d'un chien, avec des pattes courtes et larges comme celles d'un sanglier. Il devait faire environ 90 kgs. Cette « bête » prit la fuite quand l'éleveur se rapprocha d'elle. Il la poursuivit, mais soudain, sous ses yeux, elle se volatilisa dans l'air (sic)--(1, pp. 270-271). Une description identique fut faite par un garde forestier, près de Dulce, Nouveau-Mexique, en 1980. (1, pp. 243-244)

D'autres incidents du ranch de l'Utah font mention des anomalies suivantes :

- Un animal ressemblant à un loup, comme celui cité précédemment, insensible aux balles de fusil de gros calibre, qui laisse les traces de ses pattes dans la boue, lesquelles s'arrêtent net comme si la créature s'était dématérialisée sur place.
- Une vache "évanouie" dont les traces de sabots dans la boue suivent le même pattern que ci-devant.
- Des cas de morts aberrantes d'animaux, pratiquement sous les yeux des témoins qui ne voient rien de ces massacres, lesquels comprennent des cas de mutilations effectuées par des instruments tranchants très sophistiqués. Seize têtes de bétail et trois chiens bouviers périrent ou disparurent définitivement.
- Un veau retrouvé démembré, ses pattes ayant été disposées non loin de la dépouille d'une façon intelligente manifestement intentionnelle qui écarte toute idée de l'action d'un animal connu.
- La panique d'un troupeau de bovins qui les divise en deux groupes comme s'ils étaient survolés par un appareil aérien invisible à très basse altitude, etc.

Mieux, ou pire : un scientifique, de l'équipe venue sur le ranch pour effectuer des recherches, a vu une nuit une étrange créature dans un arbre, laquelle lui a transmis une communication télépathique pour lui faire savoir qu'elle le voyait et qu'elle le surveillait tout comme ses collègues ! Il a eu vraiment beaucoup de mal à s'en remettre (1, p.191). Dès lors, on comprend mieux pourquoi ces hommes de science, malgré des investigations étalées sur huit années, n'ont jamais réuni les preuves qu'ils espéraient trouver, les phénomènes étant beaucoup trop élusifs pour être enregistrés sur pellicules et laisser des traces matérielles analysables en laboratoire.

Si plusieurs régions des Etats-Unis ont été concernées par ces phénomènes récurrents, il se pourrait que d'autres pays l'aient été aussi. Le problème est que ce genre d'incidents est généralement occulté, pour ne pas dire censuré, tant par les autorités gouvernementales que par les grands médias à leur botte. Quand ils sont publiés

par de petits journaux locaux, ils sont tournés en dérision par les « grands esprits » que sont les sceptiques bornes, d'où une limitation sensible de la diffusion de ce type d'informations.

Ce sont essentiellement des sources privées, axées sur les apparitions paranormales, qui s'emploient à faire connaître ces événements. Certaines font mention aussi, y compris dans d'autres pays, de toute une faune ahurissante qui ne semble pas appartenir au domaine classique de notre zoologie, et dont les caractéristiques physiques et de comportement sont identiques à celles décrites auparavant. Parmi ces créatures anormales figurent des canidés et des félidés généralement noirs, des oiseaux invraisemblables par leur apparence et leur envergure, etc. Bien entendu, quelques rapports peuvent être le résultat de distorsions, de confusions, ou encore d'affabulations, mais il en existe d'autres qui ont été rapportés par des observateurs crédibles qu'il serait malséant de mettre en doute.

autres « bêtes » mystérieuses

Selon les Amérindiens, le Sasquatch est connu de leurs plus lointains ancêtres. D'une façon générale, cet être se manifeste plus fréquemment dans les zones forestières d'Amérique du Nord ainsi que dans les secteurs où se trouvent les réserves indiennes et leur entourage immédiat. Avant l'arrivée des Européens, les populations autochtones voyaient cet « animal », lequel avait pour habitude de les fuir. Donc ce n'est pas l'imagination des « visages pâles » qui lui a conféré une existence (toute relative). Bien que cet être ait laissé parfois les empreintes de ses grands pieds à cinq orteils dans des sols mous, on n'a jamais pu en capturer un, ni découvrir la moindre dépouille, ni même un seul squelette. Ceci indique déjà que la nature de cette créature apparente n'a rien à voir avec celle de nos animaux.

Les philosophes de l'Antiquité ont cité l'existence des daemons, entités bipolaires qui prenaient différentes formes, dont celles d'animaux. Ils étaient capables de se déplacer dans les airs, sur terre et dans les eaux. Selon Jamblique (III^e siècle après J. C.), ces êtres se manifestaient plus souvent dans les régions "sacrées" et les zones boisées (3, pp. 71-72). Il a notamment écrit ceci : « L'apparition des mauvais démons est effrayante ; spectres bizarres, ils changent souvent de grandeur et de forme, et ils ne causent que de la terreur et du mal ». (4, p. 300)

Or, les « bêtes » mystérieuses citées dans K&K sont surtout observées dans les forêts du nord des Etats-Unis, ainsi qu'au Canada. Quant aux autres zones, occupées généralement par des réserves indiennes, elles sont considérées effectivement comme "sacrées" par les Amérindiens. Cette croyance vient de leurs plus lointains ancêtres, transmise de génération en génération. Une coïncidence troublante avec les propos de Jamblique...

Je ne citerai pas les cas signalés par Charles Fort, dans lesquels divers animaux de ferme furent massacrés au XIX^e siècle et au début du XX^e, cas bizarres pour certains d'entre eux, et probablement naturels pour d'autres, mais sans « bêtes » aperçues. Je renvoie le lecteur intéressé à *Lo ! : Le nouveau livre des damnés*, chapitres 13 et 14.

Une autre source cite un cas qui pourrait expliquer l'invulnérabilité du « mi-loup mi-hyène » géant du ranch de l'Utah. Dans le comté de Peniscot, Missouri, des chasseurs lancèrent une hache sur un gros chien noir qui faisait huit pieds de long (2,4 m !). La hache traversa le corps de l'apparente bête et se ficha dans un tronc d'arbre (5, p. 85--cas non daté, mais du XX^e siècle).

Dans toutes les cultures du monde, ces « bêtes » figurent dans les écrits les plus anciens. La plupart leur attribuent une nature spirituelle pouvant se montrer à volonté sous une forme d'apparence matérielle, voire carrément matérielle au point de laisser leurs traces sur le sol. En dépit des noms différents qui leur ont été attribués selon les lieux et les temps, leur comportement reste généralement ambivalent, avec prépondérance pour les actions négatives.

En 1927, dans l'île de Man, Angleterre, un ami de l'auteur Walter Gill tomba presque nez à nez avec un « chien noir » près de Ramsay. Il avait de longs poils hirsutes, « et des yeux comme des charbons ardents » (sic). (3, p. 75)

En 1928, dans le comté de Derry, Irlande, un certain M. Martin fut confronté un jour à ce qu'il crut être un énorme « chien noir » qui se dirigeait carrément vers lui. Par réflexe, l'homme lui lança un gourdin puis, effrayé, il grimpa rapidement dans un arbre pour se mettre à l'abri. Ledit « chien noir » passa près de l'arbre, s'arrêta et leva la tête vers l'homme en montrant ses crocs dans une sorte de rictus, ce qui suggéra au témoin que l'animal avait une intelligence supérieure à celle d'un chien ordinaire. Qui plus est, il s'aperçut avec effarement que la supposée bête avait aussi des yeux rouges comme des charbons ardents (sic). Plus tard, en feuilletant une revue illustrée qui décrivait différents noms de lieux irlandais prétendus mystérieux, il en nota un qui s'appelait Poolaphuca. Or, un dessin l'accompagnait, qui représentait un paysage comportant au premier plan un être bizarre, que M. Martin reconnut comme étant pareil à celui qu'il avait vu. Poolaphuca est la déformation de Pool of the Pooka, une cascade connue pour être fréquentée par les Pookas, personnages paranormaux qui font partie du Fairy people, le peuple des fées. (6, pp. 68-69)

Et les fées, comme les « Extraterrestres » de nos jours, étaient connues de nos ancêtres pour avoir la capacité de se transformer, soit en être humain, soit en animal, soit encore en objet quelconque.

En 1938, un certain Ernest Whitehead aperçut un objet noir qui s'approchait, alors qu'il rentrait chez lui à la limite administrative entre le Suffolk et le Norfolk, en Angleterre. L'objet se transforma en gros chien à longs poils, et d'une taille de deux pieds et demi de haut (75 cm). Quand la « bête » parvint à la hauteur du témoin, elle disparut comme si elle était devenue invisible.

Au début des années 1970, en Pennsylvanie, un Bigfoot venait souvent roder à proximité de certains lieux habités des zones rurales. L'auteur qui rapporte cette affaire cite un témoignage fantastique pour illustrer son propos « *Une femme entendit du bruit à l'extérieur de sa maison, comme si un animal fouillait dans les poubelles. Croyant qu'il s'agissait d'un raton laveur ou d'un chien errant, elle sortit avec un fusil, et aperçut un humanoïde velu, d'aspect simiesque. Paniquée, elle tira sur lui, et l'être disparut dans un éclair de lumière comme celui d'un flash d'appareil photo* » (2, p. 22, selon Stan Gordon, *Mufon UFO Symposium*, 1974).

En 1972, le garde-côte anglais Graham Grant en remarqua un autre de même apparence sur une plage de Gorleston, dans le Norfolk. Il fut en mesure de le contempler pendant une minute ou deux, puis la créature s'évanouit sous ses yeux (sic). (5, pp. 92 et 88)

En 1975, un éleveur du Colorado tira une décharge de fusil sur un humanoïde velu (*Sasquatch*). Il était sûr de l'avoir touché mais la créature, d'après le tireur, avait à peine bronché (sic) (1, pp. 254-255). À peu près à la même époque, un habitant de Porto Rico lâcha un coup de pistolet sur un Bigfoot qui détruisait des bananiers, apparemment sans effet. (2, p. 22).

En 1977-78, en France, durant l'hiver, un animal appelé « la bête des Vosges », mi-chien, mi-loup, égorgea 250 moutons, des vaches et un poulain. Ma source ajoute ceci : « *Il aurait ensuite été vu en Charente ou dans la Manche ; en mai 1978, les habitants de la Creuse en ont eu peur* » (8, p. 252a). Une bien curieuse phrase pour un ouvrage dit de référence. Car enfin, que signifie « ou » ? Si la bête a été vue quelque part, on doit savoir à quel endroit, donc connaître le bon département. Et que dire de la mention relative à la Creuse ? Les habitants de ce département auraient-ils eu peur de la « bête » sans qu'elle se soit manifestée ? Si l'on ajoute à cela le fait qu'un véritable carnassier puisse cesser de sévir dans les Vosges pour aller se montrer « en Charente ou dans la Manche », sans mention de ses exploits sanguinaires accomplis en cours de route, ni de l'époque à laquelle il est arrivé dans son nouveau terrain de chasse, cela ne fait pas sérieux. J'émet des réserves sur cette affaire, car elle peut avoir une explication naturelle.

En 1995, plusieurs Bigfoots se sont encore manifestés dans certaines zones urbanisées de Pennsylvanie, tout près des habitations. L'un fut

remarqué près d'un ovni au sol, et il laissa des empreintes de grands pieds à trois orteils (2, p. 22).

Certaines « bêtes » citées précédemment semblent supporter la comparaison avec celles de l'Utah et d'ailleurs. En effet, elles ont les mêmes facultés, ce qui montre qu'elles n'appartiennent pas à notre faune. Ce ne sont peut-être même pas des êtres vivants. On peut aussi envisager des hologrammes, ou encore des leurre de réalité virtuelle en esprit, mais on peut estimer également que ces entités ont la capacité de se matérialiser, le temps d'accomplir une action précise bien physique, après quoi elles reprendraient leur état non matériel, jusqu'à ne plus être visibles.

En ce qui concerne les traces de leurs pattes laissées dans des sols mous, soit elles sont faites quand les « bêtes » se matérialisent provisoirement dans ce but, ou bien à l'aide d'un autre moyen restant à découvrir. Bien évidemment, ces empreintes sont laissées intentionnellement, pour convaincre les témoins qui les verront que les « bêtes » étaient bien matérielles. De plus, un hologramme et un leurre mental, quand ils sont « désactivés », disparaissent instantanément de la vue des témoins, ce qui leur laisse à penser que les créatures se sont dématérialisées, ou sont devenues invisibles.

2^{ème} partie 2 : avant l'ère moderne

la terrible « Bête » du Gévaudan

En lisant le livre de K&K, un souvenir a surgi à plusieurs reprises dans ma mémoire : l'affaire de la « Bête du Gévaudan ». Ce tragique événement se déroula sur une période d'environ trente mois, mais les détails en sont pratiquement oubliés de nos jours, même si le souvenir persiste encore dans la mémoire collective sous une forme plus ou moins légendaire. À l'époque, entre 1764 et 1767, de nombreux enfants, jeunes filles et jeunes femmes furent tués, déchiquetés, voire dévorés, dans des conditions parfois horribles, par une étrange créature (ou plusieurs). La zone concernée se situait à cheval sur l'Auvergne et le Languedoc.

Voici maintenant deux descriptions de ce que l'on désigna à l'époque comme « la Bête » (avec une majuscule, cela sera expliqué par ailleurs).

1- 1764, en juin - Langogne (Lozère) :

Pendant qu'elle gardait ses vaches, une femme fut attaquée par une bête sauvage (sic). Ses vêtements furent mis en lambeaux par les griffes de la créature. La « Bête » ressemblait à un loup, mais avec une tête plus allongée, la gueule énorme, une queue épaisse et touffue, une raie noire sur le dos. La femme fut sauvée par ses vaches, qui foncèrent sur la « Bête », cornes baissées (7, pp. 20-21).

2- 1764, en octobre - Cayres (Haute-Loire) :

Un groupe d'enfants fut attaqué par la « Bête », et ils réussirent à la mettre en fuite à l'aide d'un épieu au bout duquel était solidement fixé un outil tranchant de sabotier. C'était une bête plus forte qu'un loup, même le plus gros, rayée de noir sur le dos, grosse comme un veau, féline et souple quand elle rampait pour s'approcher. Ses oreilles étaient pointues, droites comme des cornes. Elle avait une longue queue épaisse, très garnie et très mobile. La rayure, la queue, l'énormité de la mâchoire et de la gueule, par rapport au corps, l'effilement extraordinaire du museau (comme un lévrier), voilà ce qui distinguait l'animal et en faisait un phénomène (sic). (7, pp. 31-32)

En comparant ces deux descriptions avec celle de la créature du ranch de l'Utah qui harcelait deux chevaux, on peut constater qu'elles sont assez proches. Une troisième, rapportée par le chef d'une compagnie qui la traquait, et l'opinion d'un expert en loups qui l'aperçut, seront citées par ailleurs.

les traques

Les habitants du pays organisèrent spontanément des battues, mais comme elles ne donnaient aucun résultat, les bonnes volontés commencèrent par diminuer du fait de la fatigue et du découragement, d'autant que le relief à ratisser était tourmenté et sauvage. Du coup, les autorités locales demandèrent l'aide des militaires en garnison dans la région.

En novembre 1764, un détachement de Dragons des Volontaires de Clermont vint avec l'intention ferme de tuer la « Bête ». Son chef, le capitaine aide-major, M. du Hamel, eut l'occasion de la voir de près. Un jour, ses hommes la cernèrent, tirèrent dessus sans aucun résultat, et la créature s'enfuit. Du Hamel la vit à quatre mètres de lui avant qu'elle ne se sauve. Voici la description qu'il en fit : « Aussi grande qu'un veau d'un an, un poitrail de léopard, des pattes d'ours avec des griffes, le corps rougeâtre, le ventre blanchâtre, des oreilles de loup, une raie noire sur le dos ». Il affirma ouvertement que c'était un monstre hybride. (7, pp. 50-51)

Les Dragons, qui se livraient plus souvent à des actes répréhensibles qu'à la traque de la « Bête », devant les plaintes répétées des habitants, furent priés de retourner à leur cantonnement en février 1765. Puis, les autorités locales contactèrent le ministre d'État, M. de Saint-Florentin. Celui-ci engagea alors un « étranger », M. d'Enneval, d'Argentan, âgé de 60 ans, un très bon chasseur de loups, de grande réputation, qui en avait tué lui-même douze cents en quarante ans, dont plusieurs centaines de ses propres mains, dans sa région, la Haute Normandie. (7, pp. 65-66, et 82)

Au cours de ses nombreuses traques de la « Bête » avec son fils et son équipe de louvetiers, il se rendit compte que cette créature n'était pas un loup (ni plusieurs). Il l'avait bien vue à diverses

reprises, et remarqué que c'était un animal différent (7, p. 75).

Il était donc du même avis de son prédécesseur, M. du Hamel. Quand lui et ses hommes furent évincés pour raisons diverses (trop longues à détailler ici), il maintint mordicus que la « Bête » n'était pas un loup, et ajouta : « C'est autre chose ». (7, p. 93)

En été 1765, à la suite d'une demande des autorités locales faite auprès du Roi, une nouvelle équipe de chasseurs recut l'ordre de Louis XV de se rendre au Gévaudan pour remplacer celle du Normand M. d'Enneval. Le 21 septembre, son chef François-Antoine de Beauterne, porte-arquebuse du souverain, signa un procès-verbal dans lequel il prétend avoir tué la Bête du Gévaudan. Il fut publié dans *La Gazette Royale* du 8 octobre 1765, accompagné d'éloges dithyrambiques sur le Roi et son envoyé. « *La Bête est morte !* » titrait cet organe de presse tout acquis au pouvoir royal.

En réalité, c'était une mystification, un coup monté par le pouvoir à des fins de prestige...et de gain facile pour le porte-arquebuse, à qui le Roi octroya 10.000 livres. Des preuves écrites, sous forme de lettres émanant de F. A. de Beauterne, adressées à diverses personnalités locales, prouvent l'imposture. Elles sont citées dans notre source, car elles comportent des détails qui invalident un fait authentique. (7, chapitre 5)

Mais les massacres se poursuivirent, et curieusement *La Gazette Royale* decida (ou reçut l'ordre) de n'en rien dire, se contentant de faire allusion à des loups tués dans d'autres provinces où aucune tuerie d'êtres humains n'était signalée, mais pas une seule ligne sur les carnages qui persistaient au Gévaudan. (7 pp. 167-168)

Les habitants de cette région, à qui les autorités locales avaient claironné « l'exploit » des chasseurs royaux, étaient écoeurés, car aucun démenti officiel n'avait suivi, quand des victimes furent de nouveau signalées. Et ce silence tout comme cette censure durèrent plus d'un an, jusqu'à un événement qui sera décrit plus loin. Ma source écrit cette terrible phrase : « En 1767, quand la Tueuse faisait tant de victimes que les familles n'osaient plus révéler ses attentats, ni les autorités les enregistrer et les dénombrer, la Gazette signale un loup tué dans le Bugey, un autre près de la Rochelle [...] mais rien sur le Gévaudan ! ». (7, pp. 169-170)

Ces événements épouvantables étaient devenus tabous. Une censure impitoyable avait été ordonnée par les autorités royales...

les anomalies

- La « Bête » a été vue par des témoins de première main, qui ont fourni des descriptions concordantes, et elles ne correspondent pas au loup de nos

campagnes en ces temps-là. À noter que les loups ont seulement des ongles, mais pas de griffes comme peuvent en avoir les félins. De plus, ils ne se dressent pas debout sur leurs pattes postérieures, comme dans certains cas cités par notre source. En outre, ils n'ont pas de rayure noire sur le dos, élément constant que nous avons souligné dans trois témoignages cités précédemment. (7, p. 44)

- La « Bête » s'attaquait souvent aux gardiens et gardiennes de troupeaux d'ovins et de bovins, et non à leurs bestiaux. Elle allait même près des habitations pour s'en prendre à d'autres femmes et enfants, jamais à un homme, même petit et faible, ni au moindre vieillard (7, p. 36). Or, les loups pullulaient à l'époque, et leur comportement était parfaitement connu des populations vernaculaires. Ils s'attaquaient aux petits animaux de ferme en pacage, très rarement aux humains. Surtout, bergers, bouviers, et vachers, filles comme garçons, savaient parfaitement les chasser à coups de gourdins avec ou sans l'aide de leurs chiens, parfois avec celle de leurs vaches et de leurs bœufs, comme dans le cas de juin 1764 à Langogne, cité plus haut.

- Seul le secteur géographique signalé en tête de cette partie 2 enregistra des massacres de femmes et d'enfants par la « Bête », attribués à un ou plusieurs loups par les autorités. Pendant toute la durée de cette calamiteuse période, les autres régions de France, où des loups étaient également très présents, ne signalèrent aucune victime humaine.

- La « Bête » tuait souvent ses victimes en leur coupant net le cou, selon l'expert venu d'Argentan, M. d'Enneval (7, p.75).

- Dans le cas d'une jeune fille de 17 ans, tuée et dévorée à La Clauze, le corps fut retrouvé, selon ma source : « Si bien arrangé que ses os avaient été recouverts par ses habits, et sa tête recouverte de son bonnet. Quand on vint la chercher, on la crut endormie » (7, p. 166). Cela rappelle le cas du veau du ranch de l'Utah, démembré et aux pattes bien rangées à côté des restes de sa carcasse. Un comportement d'être intelligent, cruel et vicieux.

- Près de Venteuges, le 22 mai 1965, une femme fut dévorée. La tête avait été emportée, et on ne put la retrouver (7, p. 83). Dans un autre cas du même genre, la fille de M. Rousset fut attaquée à Vallat-Chirac, saisie et déchiquetée. On retrouva son corps sans la tête, laquelle fut découverte de l'autre côté de la rivière La Truyère, un cours d'eau agité par un violent courant, aux bords élevés. Elle avait été abandonnée au sommet d'un escarpement pratiquement impossible à escalader pour un loup, même de forte corpulence. (7, p. 167)

- La « Bête » couvrait un territoire très étendu comprenant actuellement les deux régions suivantes : le nord de la Lozère et une partie de la Haute-Loire. S'il n'y eut qu'une seule « Bête », elle avait une capacité de déplacement que les prédateurs quadrupèdes locaux n'ont jamais eue, ce qui suggère, soit qu'il y en avait plusieurs, soit qu'il n'y en avait qu'une, mais possédant des moyens

physiques sans commune mesure avec ceux d'un loup ou autre animal sauvage connu.

- Sa peau ne pouvait pas être percée par les épieux équipés de pointes métalliques ou de lames acérées à leur bout (7, pp. 53-54). Pourtant, une baïonnette lui perça le flanc et fut retirée pleine de sang, mais il devait s'agir d'un loup normal ; l'animal s'enfuit et les massacres continuèrent.

- Les balles de pistolets et d'arquebuses l'ont blessée dans deux cas, et elle a perdu du sang (7, pp. 79-81 et 169), mais là aussi il devait s'agir de loups ordinaires. Une autre fois, elle reçut de l'auteur de ma source*, un fort coup d'épieu armé, ce qui la fit fuir en boitant, mais sans perdre de sang. Là aussi, il s'agissait peut-être d'un loup commun (7, pp. 86-87). Elle ne fut jamais capturée ni tuée, car les trois loups abattus qui furent abusivement identifiés comme étant la « Bête », ne correspondaient pas aux descriptions faites par des témoins qui l'avaient bien distinguée. D'autre part, elle a toujours su éviter d'être prise dans les très nombreux pièges à loups qui furent posés pour tenter de la capturer. (7, p. 139)

- Les battues, parfois effectuées avec des milliers d'hommes, n'ont jamais rien donné. Quand la « Bête » était vue, elle s'échappait toujours avec aisance, d'autant qu'elle sautait par dessus les talus et autres gros obstacles qui ne permettaient pas aux chiens de la suivre, quand ils acceptaient de le faire, ce qui n'était pas toujours le cas...

- Plusieurs témoins ont aussi affirmé avoir aperçu un homme hirsute et velu, une espèce de sauvage (sic) qui venait parfois près des maisons de petits hameaux, et regardait aux fenêtres. Certains l'ont vu avec la « Bête » non loin de lui. Parmi ceux-là il y eut un homme Pailleyre, témoin jugé très sérieux, qui prétendit avoir vu cette créature une nuit de pleine lune près de Venteuges. Selon ses propres dires : « C'était un grand homme noir couvert de poils. Il se trempait dans la rivière, puis il sortait ; ensuite il se jetait à l'eau derechef. En m'apercevant il fit un bond. Je n'ai plus vu qu'une bête au bord de la rivière » (7, p. 165). Cette dernière phrase est ambiguë. Elle suppose, soit un acte de polymorphisme, soit la présence de la « Bête » avec l'homme noir velu. N'oublions pas que le polymorphisme est une capacité des entités du monde paranormal, « extraterrestres » inclus.

- Quand elle attaquait, la « Bête » se dressait sur ses pattes de derrière, comme un ours qu'elle n'était pourtant pas. Au Mazel, elle prit la même posture pour regarder aussi à une fenêtre ouverte de la maison de M. Chateauneuf, dont le fils Jean avait été dévoré la veille. Il cria à sa fille de lui apporter une hache, mais la « Bête », comme si elle avait compris le sens de la phrase, décampa aussitôt.

- Certains de ces constats--et il en existe d'autres--sembleraient indiquer que la « Bête » était dotée d'une intelligence plus élevée que celle d'un animal ordinaire, et devinait à l'avance les actions entreprises par les gens chargés de la traquer. C'est d'ailleurs ce à quoi l'auteur* a pensé également, puisqu'il écrit : « Sentait-elle les nouveaux venus ?

Leurs chiens ? Ou bien était-ce une bête douée d'intelligence, de seconde vue ? ». (7, p. 102)

Les « bêtes » du ranch de l'Utah étaient aussi dotées d'une intelligence supérieure à la normale, et manipulaient fort bien la télépathie, puisque l'une d'elles communiqua avec l'un des enquêteurs, de cette manière.

un bilan effarant

Durant ces trente mois, de nombreux loups normaux furent tués. Le dernier de cette période sanglante le fut près de Charraix, le 19 juin 1767, par un certain Jean Chastel, un habitant du pays. Il le tua d'une seule balle lors d'une battue. Puis, comme les massacres cessèrent, tout le monde crut que la fameuse « Bête » était ce loup-là. Pour les autorités locales, "le mystère était enfin éclairci". C'était un gros loup mâle, aux poils rougeâtres, qui pesait 109 livres, un peu différent des loups ordinaires certes, mais un loup quand même. (7, pp. 172-174)

Mais si l'on se fie à ma source, écrite par un témoin de première main*, et documentée par un de ses descendants, qui a fait des recherches dans les archives de plusieurs départements, la « Bête » du Gévaudan est une énigme qui reste encore à élucider. C'est le moins qu'il pouvait dire, d'autant qu'il n'était pas seul à s'en être rendu compte, comme nous l'avons vu auparavant. Je rappelle que la première édition du livre sur la « Bête » du Gévaudan cité dans nos références, a été publiée en 1936, donc bien avant que l'on parlât d'ovnis et de mystères paranormaux, si l'on excepte les phénomènes spirites et religieux.

Le bilan officiel des massacres de la Bête du Gévaudan s'établit comme suit :

- 250 attaques
- 101 morts, uniquement des femmes et une majorité d'enfants.
- 70 blessés.

Toutefois, si l'on pouvait ajouter tous les incidents, y compris mortels, qui ne furent pas déclarés, comme indiqué plus tôt, ces chiffres devraient s'alourdir davantage. Le Quid 2004, qui donne ces chiffres page 252a, ajoute : « On pense qu'il s'agissait de plusieurs loups ».

Dans « On pense », « on » désigne les autorités de l'époque, dont beaucoup de représentants se sont d'ailleurs livrés à des artifices divers pour ne pas être ridiculisés et taire certaines vérités qui auraient pu être à l'origine d'un soulèvement de la population du Gévaudan. En outre, les familles victimes des événements de cette période abominable étaient d'un avis différent, à l'instar de M. d'Enneval, lequel eut le courage de le dire à voix haute et forte pour être bien entendu. Et c'était un connaisseur en loups, lui, pas un des notables locaux qui restaient barricadés chez eux avec leurs familles, pendant que

les paysans accompagnaient les louvetiers dans leurs traques ; et surtout pas Louis XV, qui préférait de loin traquer les jolies femmes (selon les historiens, il eut quinze maîtresses et un harem discret où il venait incognito). (8, pp. 662b et 663c)

Chacun sait que les autorités ont horreur de ce qui ne peut être expliqué. Alors, quand le monde paranormal s'exprime de façon spectaculaire, elles n'hésitent pas à avancer les explications les plus invraisemblables pour noyer le poisson et, si besoin est, à monter des mystifications. De nos jours, on met plutôt sur pied des « commissions », des « programmes » ou des « groupes d'études ». Cela fait plus sérieux. À ce propos, voici ce que disait en son temps le mathématicien Henri Poincaré : « Quand l'État crée une commission, c'est qu'il a quelque chose à cacher ».

autres « bêtes » d'antan ?

1 - En 1542, des « bêtes » bizarres, appelées loup-garous par l'historien en démonologie Roland Villeneuve : « étaient si nombreux à Constantinople et faisaient un tel tapage que le grand Seigneur local, accompagné de sa garde, sortit en armes pour les exterminer ; il en rangea cent cinquante auprès des murailles, mais, qui passèrent par-dessus, et disparurent en un instant à la vue de tout le peuple ». (9, p. 26)

2 - En 1573 : les « bêtes » de Franche-Comté. Le même auteur indique : « Selon le carnet d'un jeune Allemand étudiant à Dôle, Luc Geizkofler, le bruit courait que les villages voisins étaient infestés de loups de la grosseur d'un âne ordinaire. Ils dévoraient les gens, surtout les femmes. C'est en vain que l'on tirait dessus », (10, pp. 59-60)

Une autre source semble confirmer ledit bruit, mais d'une autre manière, ce qui rendrait l'affaire plus sérieuse. D'après le Dr. L. F. Calmeil, à la fin de l'automne de 1573, les villageois furent autorisés par le parlement, dans les environs de Dôle, à faire la chasse aux loup-garous. Dans cette permission il est dit ceci (texte remis en français de notre époque) : « Sur l'avertissement fait à la Cour souveraine du parlement, à Dôle, les territoires d'Espagny, Salvange, Courchapon et villages circonvoisins, se voit et se rencontre souvent, depuis quelques jours, un loup-garou, comme on dit, lequel a déjà ravi quelques petits enfants sans qu'ils aient été revus par la suite. Ils sont été assaillis alors qu'ils étaient aux champs à garder des chevaux. Cette Cour, désireuse d'éviter la persistance de ces incidents, autorise les habitants des lieux-dits à se grouper avec épieux, hallebardes et arquebuses, à chasser et poursuivre ledit loup-garou pour le capturer ou le tuer sans encourir une quelconque condamnation. Fait au conseil de ladite Cour le 13 septembre 1573 ». (10, p. 279)

3 - Le 6 décembre 1814 : la bête de Chaingy, forêt d'Orléans. Huit femmes et enfants furent dévorés ou blessés. Une louve fut tuée à la hache. (8, p. 252a)

Je signale ces affaires seulement par précaution. Je ne prétends pas qu'elles doivent être rangées dans la même catégorie que ce qui s'est passé au Gévaudan, sauf peut-être le cas de Chaingy en 1814, s'il est authentique, car il est très difficile de croire qu'une louve ait pu, le même jour, faire autant de victimes. Cela mériterait une vérification dans les archives départementales locales. Même chose pour le cas de 1573 ; quelqu'un pourrait peut-être retrouver des traces écrites d'éventuels incidents dans les archives de Dole. Avis aux rats de bibliothèque de l'Orléanais et Francs-comtois...

Bien entendu cette liste n'est pas exhaustive, car nous n'avons pas la prétention d'avoir tout collecté dans ce domaine. Si le lecteur connaît d'autres cas, qu'il soit assez aimable pour me les faire parvenir, avec les sources exactes si possible, par le biais de LDLN. D'avance, merci.

Je pense qu'il y a peut-être une part d'exagération dans le cas de Constantinople, mais il était quand même utile de l'intégrer dans ce texte, même si nous ne saurons probablement jamais la part de l'éventuelle vérité qu'il a pu comporter.

conclusion

Pour ce qui concerne la « bête » qui a terrorisé les populations rurales du Gévaudan durant 30 mois au XVIII^e siècle, ce n'était ni un loup, ni plusieurs loups, ni aucun autre animal connu.

Les autorités religieuses ont pourtant identifié la « Bête » comme étant une punition de Dieu ! C'est peut-être pour cette raison que son nom a été doté d'un B majuscule : selon les clercs, la « Bête », c'est le Diable, l'incarnation du mal. Pour le lecteur qui en douterait, qu'il se reporte à une longue citation qui figure dans ma source, et que je résume à ces deux phrases : « *Un mandement de Mgr l'évêque de Mende, fut lu dans toutes nos églises à la fin de l'année 1765, vers Noël. Il attribuait les catastrophes non point aux loups, mais à une seule et monstrueuse créature lâchée par le Seigneur contre son peuple coupable, notamment contre la femme impure, "chair idolâtre et criminelle"* » (sic) !. (7, p. 39)

Les religieux pratiquaient encore un machisme forcené à cette époque. Mais comment imaginer qu'un prélat ait pu affirmer que Dieu soit le créateur de la « Bête », laquelle avait massacré tant de femmes et d'enfants ? Rien que pour cette raison, on ne peut vraiment pas dire que son discours ait été d'une grande portée spirituelle. La « Bête » du Seigneur ? En la circonstance, ce fut plutôt la « bête » d'un "saigneur"...

La « Bête » était-elle la manifestation d'une intelligence paranormale, qui avait pris la forme d'un animal composite n'ayant strictement rien à voir avec ce qui est officiellement répertorié en zoologie ? Je

n'irai pas jusqu'à en jurer. Pourtant, les descriptions de la « Bête » recueillies auprès de témoins de première main sont nettement différentes de celle de n'importe quel animal identifié. Qui plus est, ses comportements très anormaux sont incompatibles avec ceux d'un ou de plusieurs animaux naturels, d'autant qu'ils impliquent des pouvoirs que le lecteur pourra peut-être rapprocher de ceux des « bêtes » du ranch de l'Utah, tels qu'ils sont décrits dans le livre de K&K. (1)

C'était certainement « autre chose », comme l'avait bien dit l'expert en loups d'Argentan, M. d'Enneval, lequel s'était parfaitement rendu compte que l'affaire n'était pas de son ressort. Autre chose ? Oui mais quoi ? ou qui ? et pour quelle raison ? Selon Roland Villeneuve, déjà cité : « *Il n'est guère de folklore et de religion qui ne fasse allusion aux avatars des dieux et des démons ; à leur transformation dans un but séductif, punitif ou triomphant. Si l'on en croit Diodore de Sicile, c'est le dieu Osiris qui, le premier, aurait emprunté une forme animale, en l'espèce celle du loup* ». (9, pp. 7-8)

Les Aliens de nos jours seraient-ils les dieux et les démons d'antan ?

* L'auteur, Abel Chevalley, s'est appuyé surtout sur les souvenirs du grand-père de son grand-père, Jacques Denis, né en 1748, qui participa à la traque de la Bête du Gévaudan avec son père, et se battit même avec elle à deux reprises. Il avait eu l'idée de coucher par écrit tous les événements qu'il avait vécus, et rédigea un manuscrit quand il eut 65 ans. Donc, quand je parle de l'auteur, notamment en tant que témoin de première main, il faut entendre Jacques Denis et non son descendant Abel Chevalley, bien évidemment.

références

- 1 - Kelleher, Colm A. & Knapp George, *Hunt for the Skinwalker*, Paraview Pocket Books, New York, 2005. Traduction française, *La science confrontée à l'inexpliqué*, Le Mercure dauphinois, 2008 (4 rue de Paris, Grenoble, 38000).
- 2 - Corrales, Scott, *Chupacabras and other Mysteries*, 1997, Greenleaf Publications, Murfreesboro, TN, 1997.
- 3 - Harpur, Patrick, *Daimonic Reality*, 1994, selon Jamblique, *On the Mysteries*, I, chapitre VIII, Viking Arcana, Londres, 1994.
- 4 - Bizouard, Joseph, *Des rapports de l'homme avec le démon*, Tome 1, Gaume Frères, Paris, 1863, selon Jamblique, *Traité des mystères*.
- 5 - Bord, Janet, *Alien Animals*, Dell Book, Londres, 1985.
- 6 - MacManus, Dermot, *The Middle Kingdom*, Max Parrish, Londres, 1959.
- 7 - Chevalley Abel, *La Bête du Gévaudan*, J'ai Lu, 1970. Princeps, en 1936 chez Gallimard.
- 8 - Quid 2004
- 9 - Villeneuve, Jacques, *Loups-Garous et Vampires*, 1970, selon P. Jacques d'Autun, *L'incrédulité savante et la crédulité ignorante au sujet des magiciens et sorciers*, Lyon, 1671.
- 10- Villeneuve Jacques, op. cit. qui se réfère à F. Bavoux, *Les procès inédits de Boguet en matière de sorcellerie...*, Dijon, 1958
- 11- Calmeil L. F., *De la Folie*, tome 1, Laffitte Reprints, Marseille, 1982, princeps en 1845, qui se réfère à la collection Droz sur la Franche-Comté, *Mélanges*, tome 4, folio 267, et le volume 22, folio 257, recto.

Leurs chiens ? Ou bien était-ce une bête douée d'intelligence, de seconde vue ? ». (7, p. 102)

Les « bêtes » du ranch de l'Utah étaient aussi dotées d'une intelligence supérieure à la normale, et manipulaient fort bien la télépathie, puisque l'une d'elles communiqua avec l'un des enquêteurs, de cette manière.

un bilan effarant

Durant ces trente mois, de nombreux loups normaux furent tués. Le dernier de cette période sanglante le fut près de Charraix, le 19 juin 1767, par un certain Jean Chastel, un habitant du pays. Il le tua d'une seule balle lors d'une battue. Puis, comme les massacres cessèrent, tout le monde crut que la fameuse « Bête » était ce loup-là. Pour les autorités locales, "le mystère était enfin éclairci". C'était un gros loup mâle, aux poils rougeâtres, qui pesait 109 livres, un peu différent des loups ordinaires certes, mais un loup quand même. (7, pp. 172-174)

Mais si l'on se fie à ma source, écrite par un témoin de première main*, et documentée par un de ses descendants, qui a fait des recherches dans les archives de plusieurs départements, la « Bête » du Gévaudan est une énigme qui reste encore à élucider. C'est le moins qu'il pouvait dire, d'autant qu'il n'était pas seul à s'en être rendu compte, comme nous l'avons vu auparavant. Je rappelle que la première édition du livre sur la « Bête » du Gévaudan cité dans nos références, a été publiée en 1936, donc bien avant que l'on parlât d'ovnis et de mystères paranormaux, si l'on excepte les phénomènes spiritiques et religieux.

Le bilan officiel des massacres de la Bête du Gévaudan s'établit comme suit :

- 250 attaques
- 101 morts, uniquement des femmes et une majorité d'enfants.
- 70 blessés.

Toutefois, si l'on pouvait ajouter tous les incidents, y compris mortels, qui ne furent pas déclarés, comme indiqué plus tôt, ces chiffres devraient s'alourdir davantage. Le *Quid* 2004, qui donne ces chiffres page 252a, ajoute : « On pense qu'il s'agissait de plusieurs loups ».

Dans « On pense », « on » désigne les autorités de l'époque, dont beaucoup de représentants se sont d'ailleurs livrés à des artifices divers pour ne pas être ridiculisés et taire certaines vérités qui auraient pu être à l'origine d'un soulèvement de la population du Gévaudan. En outre, les familles victimes des événements de cette période abominable étaient d'un avis différent, à l'instar de M. d'Enneval, lequel eut le courage de le dire à voix haute et forte pour être bien entendu. Et c'était un connaisseur en loups, lui, pas un des notables locaux qui restaient barricadés chez eux avec leurs familles, pendant que

les paysans accompagnaient les louvetiers dans leurs traques ; et surtout pas Louis XV, qui préférait de loin traquer les jolies femmes (selon les historiens, il eut quinze maîtresses et un harem discret où il venait incognito). (8, pp. 662b et 663c)

Chacun sait que les autorités ont horreur de ce qui ne peut être expliqué. Alors, quand le monde paranormal s'exprime de façon spectaculaire, elles n'hésitent pas à avancer les explications les plus invraisemblables pour noyer le poisson et, si besoin est, à monter des mystifications. De nos jours, on met plutôt sur pied des « commissions », des « programmes » ou des « groupes d'études ». Cela fait plus sérieux. À ce propos, voici ce que disait en son temps le mathématicien Henri Poincaré : « *Quand l'État crée une commission, c'est qu'il a quelque chose à cacher* ».

autres « bêtes » d'antan ?

1 - En 1542, des « bêtes » bizarres, appelées loup-garous par l'historien en démonologie Roland Villeneuve : « étaient si nombreux à Constantinople et faisaient un tel tapage que le grand Seigneur local, accompagné de sa garde, sortit en armes pour les exterminer ; il en rangea cent cinquante auprès des murailles, mais, qui passèrent par-dessus, et disparurent en un instant à la vue de tout le peuple ». (9, p. 26)

2 - En 1573 : les « bêtes » de Franche-Comté. Le même auteur indique : « Selon le carnet d'un jeune Allemand étudiant à Dôle, Luc Geizkofler, le bruit courait que les villages voisins étaient infestés de loups de la grosseur d'un âne ordinaire. Ils dévoraient les gens, surtout les femmes. C'est en vain que l'on tira dessus », (10, pp. 59-60)

Une autre source semble confirmer ledit bruit, mais d'une autre manière, ce qui rendrait l'affaire plus sérieuse. D'après le Dr. L. F. Calmeil, à la fin de l'automne de 1573, les villageois furent autorisés par le parlement, dans les environs de Dôle, à faire la chasse aux loup-garous. Dans cette permission il est dit ceci (texte remis en français de notre époque) : « Sur l'avertissement fait à la Cour souveraine du parlement, à Dôle, les territoires d'Espagny, Salvange, Courchapon et villages circonvoisins, se voit et se rencontre souvent, depuis quelques jours, un loup-garou, comme on dit, lequel a déjà ravi quelques petits enfants sans qu'ils aient été revus par la suite. Ils sont été assaillis alors qu'ils étaient aux champs à garder des chevaux. Cette Cour, désireuse d'éviter la persistance de ces incidents, autorise les habitants des lieux-dits à se grouper avec épieux, hallebardes et arquebuses, à chasser et poursuivre ledit loup-garou pour le capturer ou le tuer sans encourir une quelconque condamnation. Fait au conseil de ladite Cour le 13 septembre 1573 ». (10, p. 279)

3 - Le 6 décembre 1814 : la bête de Chaingy, forêt d'Orléans. Huit femmes et enfants furent dévorés ou blessés. Une louve fut tuée à la hache. (8, p. 252a)

quelques réflexions, suite au reportage sur la « Bête des Vosges », diffusé par France 3

Jean-Claude Dufour

Lundi 6 avril, tard dans la nuit, j'ai regardé une émission sur France 3, à propos de la « Bête des Vosges ». Comme je m'y attendais un peu, je n'en sais pas plus à la fin qu'avant ! Mais il y a un parallèle à faire avec les enquêtes sur les ovnis. Nous trouvons des témoins réticents, d'autres qui laissent entendre qu'ils ont tout compris, savent tout mais ne diront rien, d'autres encore qui brodent au fil du temps. Après tout, cette histoire remonte au mois de mars 1978. (Elle me touche d'autant plus près qu'elle se situe à 25 km à peine à l'est de la bourgade natale de mes parents, Mirecourt. Certains paysages sont à la fois magnifiques et angoissants, comme si une menace latente pesait sur tout cela.)

L'animal décrit par un des chasseurs partis en battue était une bête de près de 100 kg, au poil roux, haute sur pattes. Pas tellement le portrait craché d'un loup ! A chaque fois que cet animal –très méfiant– se montrait, tout se ligait pour que les hommes le laissent filer, alors qu'il était à portée de tir ! Ainsi, un des chasseurs a quitté son poste afin d'aller discuter avec un autre homme ; c'est le moment que l'animal a choisi pour faire la belle (et la bête...). A croire que cet animal, quoi qu'il ait été, influençait le psychisme humain (C'est évidemment pure spéculation de ma part). Bien entendu, cet aspect de l'histoire n'a pas été abordé, ni même effleuré, au cours du reportage. Loin de nous les sujets qui fâchent !

Quant au canidé photographié par quelqu'un de la région, rien ne prouve par A + B qu'il s'agissait du « coupable ». Après tout, il n'a pas été pris sur le fait.

Bien que je n'aie aucune preuve en ce sens, je ne crois pas du tout à l'hypothèse d'un gros loup égaré dans la région. Venant d'où ? Certes, ce sont des collines, de grandes forêts, mais aussi et surtout de nombreuses exploitations agricoles, des maisons

individuelles, des chemins entretenus, pas la France médiévale ! Le nombre de « victimes » de l'animal mystérieux est important. La bête s'est attaquée à des taurillons, des bovins pesant près de 300 kg, aux cornes acérées. Dans les Alpes-Maritimes, il y a des loups chassant par meutes ; ils ne s'attaquent jamais à plus fort qu'eux. Ce sont des animaux, mais ils sont loin d'être stupides ; leur survie en dépend. L'hypothèse d'un chien errant ne tient pas non plus, et pour les mêmes raisons : un chien errant ne peut pas tuer un taurillon de 250 kg aussi aisément. Ou s'il le faisait, il y a fort à parier qu'il n'en sortirait pas en très bon état. Aucune trace de sang n'a été découverte, à l'époque de la « bête des Vosges », près du lieu des massacres de bovins (sans parler des moutons et autres brebis). Enfin, la bête est arrivée un jour de mars 1978, pour disparaître comme elle était venue, silencieusement et définitivement.

La seule comparaison que nous puissions faire, c'est avec les fameux « loups » géants du ranch hanté de l'Utah. Suffisamment puissants pour s'attaquer à des bovins de près d'une tonne, invulnérables aux balles pour gros gibier, laissant sous les impacts des morceaux de chair et des touffes de poils et... continuant à courir sur des centaines de mètres avant de disparaître, « évaporés » sur place.

Si nous faisons le décompte des « tigres », « panthères », « léopards » et « loups énormes » observés, et parfois photographiés, rien qu'en France, nous arrivons à un total respectable en quelques décennies. Mais puisqu'on nous dit qu'il s'agissait de vulgaires gros matous en maraude, pourquoi chercher plus loin ? Quoique je n'aimerais pas me trouver une nuit, en forêt, face à un « matou » de ce genre !

un cas récent en Bretagne

Les « bêtes » dont il est question ici ne sont, de toute évidence, pas à rattacher au règne animal, au sens que les biologistes donnent à ce terme. Les meilleures preuves en sont leur capacité sans faille à échapper à toute tentative de capture, l'absence de traces physiques exploitables, mais surtout, des caractéristiques totalement invraisemblables, que révèlent les récits des témoins. Au cours d'une sympathique réunion organisée à Landerneau le 24 mai, par l'association Vigie Ovnis 29 (1), nous avons pu recueillir le témoignage d'un homme, Jean-Louis Guillerot, qui affirme avoir vécu, à Sizun, en mars de cette année, une rencontre des plus étranges : étant monté dans son grenier, un matin, il a vu se dresser, très près de lui, une sorte d'animal qui a fait plusieurs bonds, avant de disparaître sur place, « comme s'il avait traversé le toit ». Mais le toit était intact. Les ufologues brestoïses voient dans cet incident un épisode, parmi d'autres, d'une série de manifestations étonnantes (voire même inquiétantes) qu'ils ont subies au début de cette année.

1 : Vigie Ovnis 29 : 02 98 21 89 20

**des chupacabras
en France ?**
(2^{ème} partie)

une vision effrayante... dont la cause reste indéterminée

LDLN , N° 395 . SEPT - 2009 Christelle Edmont (ALEPI)

Voici un autre exemple d'une expérience très déstabilisante, rapportée par une très jeune fille. Si le compte-rendu qui va suivre est regrettablement succinct, et évasif sur bien des points, Christelle ne saurait en être tenue pour responsable : c'est en effet la mère de la jeune fille qui a exigé, non seulement que nous respections l'anonymat de sa fille, mais aussi que nous ne révélions ni son âge, ni le lieu de l'incident, « quelque part en Rhône-Alpes ».

Nous nous devons de satisfaire à ces exigences, aussi extravagantes et injustifiées qu'elles puissent paraître. Le fait de révéler l'âge d'une jeune fille ne suffirait certainement pas à permettre sa localisation exacte dans la région Rhône-Alpes ! En fait, les exigences de la maman trouvent un certain degré de justification dans l'intensité du traumatisme qui persiste chez sa fille, deux ans après sa mésaventure : interrogée à ce sujet, elle a tendance à fondre en larmes, et la crise de neufs n'est pas loin...

L'analogie entre ce cas et celui de Dury, que Jean-Marie Bigorne nous a exposé dans LDLN 394, n'échappera à personne. Derrière ces deux affaires se dessine une délicate question : en pareil cas, faut-il adopter la politique de l'autruche sous prétexte de préserver la tranquillité (toute relative) d'un enfant ? Ne vivrait-il pas mieux le souvenir de son expérience, s'il pouvait savoir que d'autres, ailleurs, semblent la partager ?

Un témoignage, concernant une mystérieuse bête » vue en Rhône-Alpes nous est parvenu de deux personnes. Il en a résulté une enquête d'ALEPI (1), réalisée le 20 février 2009.

Un soir de février 2007, ces deux personnes s'étaient rendues, en voiture, chez un voisin. Au moment du départ, vers 22 heures, l'une d'elles (ayant oublié quelque chose) retourne chez les voisins, l'autre restant dans la voiture, moteur tournant et phares allumés. La voiture est garée dans un chemin de terre qui traverse des prairies, près d'un cours d'eau (au nom peu rassurant).

Soudain apparaît par la gauche, devant la voiture, un être (une bête ?) à quatre pattes ayant l'aspect d'un lapin. Il s'avance comme pour traverser le petit chemin, puis se redresse sur ses deux pattes arrière, en regardant dans la direction du témoin situé dans la voiture.

C'est tout sauf un lapin : la créature présente deux grands yeux noirs en forme d'amandes, et de toutes petites narines. Au dessus de la tête, une sorte de crête, qui semble se poursuivre le long du dos.

Selon le témoin, l'être paraissait de couleur grise, un peu à l'aspect calleux et humide. Il avait des de grosses griffes. Les pattes avant paraissaient plus petites.

Peut-être tout aussi surpris que le témoin, l'être file de l'autre côté du chemin, sur ses deux pattes arrière. L'observation n'a duré que quelques secondes. Lorsque la seconde personne revient à la voiture, l'autre, très choquée, lui raconte aussitôt sa mésaventure.

Ne sachant, tout d'abord, à qui s'adresser, ces deux personnes ont attendu près de deux ans avant de confier leur histoire.

Nous avons pu constater qu'à l'endroit où « la bête » a traversé le chemin, se trouve, en dessous, un gros tuyau d'égout. Venait-elle de là ? L'incident s'est déroulé dans un hameau très isolé. Le témoin nous a dessiné l'être en question. Son croquis rappelle étrangement cette créature nommée chupacabra (suceur de chèvre, en espagnol), qui aurait dévoré et vidé de leur sang bon nombre d'animaux domestiques, en Amérique Latine (2).

On aimerait croire que c'est un animal connu (un ragondin ?) qui a été vu, mais il se trouve que l'un des témoins a trouvé quelque temps plus tard, près de son étang, une de ses oies, décapitée. Il n'y avait ni sang, ni plumes, autour de la dépouille.

1 : Association Louhanaise d'Etude des Phénomènes inexplicables
2 : L'ufologue portoricain Jorge Martin a publié de nombreux témoignages précis, au cours des années 1990 à 2003, notamment dans l'excellent magazine britannique *Flying Saucer Review*.

les « bêtes » de la dimension paranormale

(suite et fin du 2^{ème} volet :

les Bigfoots, leurs comportements effarants
et leur lien avec les ovnis)

LDLN, N° 397, FEB-2010

Jean Sider

**mars 1979,
dans le centre du Caucase, URSS**

Marie-Jeanne Koffmann, ancienne chirurgienne dans l'armée rouge, alpiniste chevronnée et cryptozoologue de bonne réputation, releva les empreintes d'un *Almasty* (le *Bigfoot* caucasien). Un garde-chasse local avait vu la créature, la nuit précédente, ayant été réveillé par les aboiements de ses chiens. Selon ce témoin, l'être mesurait un peu plus de 2 m.

L'homme dit à Marie-Jeanne : « L'*Almasty* ne marche pas comme nous. Il pose ses pieds dans le même alignement, sans aucun angle ». Un chasseur, qui avait vu la créature, et à qui Marie-Jeanne avait demandé ce qu'était exactement l'*Almasty*, lui répondit : « Non, ce n'est pas un homme. Non, ce n'est pas un animal ». Mais il n'avait pas de mots pour exprimer ce que c'était exactement. (Joly et Affre, pp. 67 et 68)

Comme disait M. d'Enneval, un expert en loups, à propos de la « bête » du Gévaudan, qu'il avait bien vue à plusieurs reprises : « Ce n'étaient pas seulement un loup ou des loups, il y avait autre chose ». (Chevalley, p. 95)

L'anomalie des traces rappelle tout d'abord l'affaire de la « bête » du Devonshire. Le 8 février 1855, on découvrit dans la neige des empreintes ressemblant à de petits sabots d'âne sur une distance considérable : environ 150 km ! Elles suivaient un tracé rectiligne, étaient l'œuvre d'un bipède, et les traces étaient espacées de 25 cm, sans écart latéral entre le pied droit et le pied gauche. Elles se retrouvaient aussi dans des jardins enclos par de hautes murailles, et sur le toit de certaines maisons. Plus loin, elles entraient dans une forêt, mais les chiens appelés pour les suivre s'enfuirent, comme épouvantés. (Charles Fort, pp. 245-247, qui cite le *London Times* du 16 février 1855 et l'*Illustrated London News* du 24 février 1855)

NDLR : Cette anomalie particulièrement étrange rappelle aussi un cas survenu à Maubeuge, le 26 novembre 1973, sur lequel Jean-Marie Bigorne a enquêté : voir LDLN 243-244, pp. 21 à 24. Le lien entre ces traces et le sujet de cette étude de Jean Sider est d'autant plus marqué qu'elles ont été découvertes huit heures après que deux personnes aient été les témoins d'une RR3 survenue à seulement 1 800 m de là, sur la commune de Mairieux, RR3 comportant l'observation de trois types de person-

nages, dont une sorte de grand singe velu, , qui était resté en faction près d'un ovni posé au sol, tandis que les autres personnages, au nombre de cinq, semblaient explorer les lieux.

Rappelons qu'il existe, en Europe, d'autres exemples qui méritent d'être rattachés à cette liste : voir notamment le cas de La Baule, dans ce même numéro 243-244, pp. 1 et 18 à 20. Voir également, dans LDLN 295, p. 28, les informations concernant le "monstre de l'Irpinia", en Italie, en 1986.

**juin 1983,
Près de Shawano, Wisconsin, USA**

Onze témoins dans deux voitures virent un « vaisseau spatial » (sic) dans un champ. Lorsqu'il s'éleva dans les airs, une gigantesque silhouette simiesque fut observée, marchant et entrant dans un bois. Jack Lapseritis interrogea tous les témoins, qui confirmèrent l'incident, sans différences notables dans leurs déclarations. (Lapseritis, p. 143)

**27 juillet 1983,
près de Harrisburg, Pennsylvanie, USA**

Mme Wanna Lawson, 46 ans, était en voiture avec sa fille Netta, 20 ans, qui conduisait le véhicule. Son père avait des ancêtres amérindiens, appartenant à l'ethnie Seneca (détail à retenir pour la suite du récit).

Peu après avoir fait le plein d'essence, les deux femmes observèrent une lumière céleste bizarre, et se trouvèrent ensuite en pleine confusion. Elles ne reprirent leurs esprits que sur une aire de repos de la route New Jersey Turnpike. Or, l'aiguille de la jauge d'essence indiquait toujours le plein complet. Cela représente entre 100 et 300 miles (180 à 540 km) parcourus sans consommation de carburant, New Jersey Turnpike faisant environ 200 miles. On peut soupçonner un cas de missing time, et peut-être (qui sait ?) de téléportation.

Sous hypnose, Wanna révéla une abduction dans un grand ovni. Elle dit avoir eu affaire à un occupant grand et mince, au faciès amérindien (peut-être plus "acceptable" pour elle, compte tenu des origines de son père). Il lui fit visiter l'appareil, et elle vit là un *Bigfoot*. Son guide lui dit que cet être était identique aux premiers hommes apparus sur notre planète, et qu'il était utilisé, avec d'autres de son

espèce, pour réaliser des expériences liées à notre flore et notre faune (Moulton Howe, pp. 283 à 303).

juillet 1984, entre Hollis et Thorne Bay,
Prince of Wales Island, Alaska, USA

Une femme conduisait sa voiture, vers 23 heures, accompagnée de deux passagers qui, comme elle, résidaient à Hollis. Dans la lumière des phares, ils aperçurent une sorte d'homme singe, velu, qui courait au bord de la route. Il faisait plus de 2 m de haut, et était entièrement couvert de poils noirâtres. Il balançait ses bras comme un coureur à pied, et était bâti beaucoup plus fortement qu'un être humain. La route montait légèrement, avec une pente entre 5 et 6%, mais cette créature progressait aussi vite que la voiture, qui roulait pourtant à 35 miles par heure (56 km/h).

L'être courut ainsi, légèrement devant la voiture, mais à quatre mètres sur le côté gauche, pendant environ une dizaine de secondes, sans faire de bruit. Puis la conductrice, prenant peur, accéléra. La « bête » tourna brusquement, et fut perdue de vue (Alley, p. 67).

mai 1993,
près de Tucson, Arizona, USA

A la nuit tombée, un « vaisseau spatial » (sic) fut aperçu en train de se poser dans une zone peu habitée, non loin de la maison de Jack Lapseritis, alors que celui-ci se trouvait dehors, et que son épouse dormait. Un moment plus tard, un *Sasquatch* apparut, ayant littéralement traversé les portes de l'habitation, comme s'il n'était qu'un hologramme. Il entra dans la chambre, contempla Mme Lapseritis pendant quelques secondes, puis s'en alla. (Lapseritis, p. 143)

Jack Lapseritis avait, semble-t-il, de puissants dons de médium, et on peut supposer qu'il ait été ciblé par le phénomène durant plusieurs années, ce qui pourrait, dans une certaine mesure, « expliquer » les expériences qu'il affirme avoir vécues. Il prétend avoir été guéri, en 1987, d'une très grave hernie discale. Cela se passa dans sa chambre, où apparurent d'abord deux petits *Aliens*, et un peu plus tard, après le retour du mal, une femelle *Sasquatch*. Il perdit alors connaissance, et quand il reprit ses esprits, l'hernie discale avait définitivement disparu. (p. 150)

Je suis plutôt dubitatif quant à certains incidents rapportés par cet auteur, mais après tout, il n'est pas le premier à s'être trouvé manipulé à plusieurs reprises par le phénomène, et à avoir bénéficié de ce genre de guérison miraculeuse, dans des circonstances très éloignées de tout contexte religieux.

S'il est de bonne foi, je pense que les entités devaient plutôt être des "leurres en esprit", comme cela semble s'être produit dans divers cas de visites en chambre et d'abductions.

été 1993,
région de Dulce, Nouveau-Mexique, USA

Wayne Gonzales (pseudonyme), de la tribu apache des Jicarillas, a raconté aux enquêteurs du NIDS les circonstances de sa rencontre avec un *Sasquatch*. La créature sortit d'un bois, en courant très vite, à la façon d'un être humain, comme s'il était poursuivi par quelque chose d'invisible. Il passa à 50 mètres du témoin, puis « s'évanouit dans l'atmosphère » (sic). (Kelleher et Knapp, p. 243)

5 janvier 1994,
environs de Milwaukee, Wisconsin, USA

Les noms des témoins et du lieu exact sont connus de ma source, mais volontairement occultés afin de préserver la tranquillité d'une famille.

Vers 16 heures, après une abondante chute de neige, des traces de pieds géants furent découvertes près d'une vieille ferme. Apparemment, elles avaient été laissées par un *Bigfoot*, mais les empreintes se succédaient sur une seule ligne, comme dans le cas caucasien de 1983. Les quatre témoins (deux époux et leurs enfants) les remarquèrent depuis une fenêtre. La fermière sortit pour les examiner de plus près et inspecter les alentours. Elle découvrit ainsi une autre trace, derrière le bâtiment, et constata immédiatement les anomalies suivantes :

- 1 : Il s'agissait d'empreintes de bottes, d'environ 39 cm de long, séparées de 1,67 m.
- 2 : Elles se succédaient sur un parcours absolument rectiligne, donc sans écarts à droite ni à gauche, comme dans le cas de traces humaines normales.
- 3 : Curieusement, elles n'étaient profondes que de 5 cm dans l'épaisse couche de neige, alors que celles des bottes de la fermière atteignaient 30 cm.
- 4 : Derrière l'empreinte du talon, il n'y avait pas de neige éjectée comme dans le cas de traces humaines. Ces traces étaient comme « faites au moule ».
- 5 : A l'endroit où ces empreintes tournaient presque à angle droit sur la gauche, vers la maison, les traces de bottes se transformaient petit à petit en traces de pattes d'élan, puis s'arrêtaient net, comme si l'être qui les avait faites avait disparu sur place, par magie ! (Woods, pp. 4 et 5)

le mot de la fin

Les cas cités ci-dessus permettent d'écarter catégoriquement l'hypothèse de primates qui subsisteraient de nos jours, alors que leurs espèces sont considérées comme éteintes depuis belle lurette. Je ne conteste pas qu'il puisse exister, en quelques régions du globe, une minorité de grands anthropoïdes vivant à l'abri des expéditions humaines de toutes sortes. Après tout, certaines zones à la fois inhospitalières et très difficiles d'accès pourraient

abriter des survivants rares et discrets, bien fondus dans leur milieu. C'est une éventualité qui intéresse les cryptozoologues, non les ufologues, et même si tel est le cas, les « bêtes » évoquées ci-dessus appartiennent à une tout autre catégorie d'êtres, pour le moment inclassables.

Une chose paraît sûre : la source transcendante qui génère les ovnis est capable de produire de nombreux autres phénomènes. C'est un constat que certains chercheurs ont fait depuis longtemps, mais que bien des ufologues continuent à ignorer. En outre, ces apparitions sont protéiformes, et semblent matérialisées pour quelques instants seulement, le temps de l'observation. En conséquence, il est de notre devoir d'étudier toutes ces manifestations paranormales et de les faire connaître.

Les ovnis ne représentent qu'une des nombreuses facettes de la dimension paranormale, suscitées par la même transcendance. Il serait bon que les chercheurs s'imprègnent de cette idée désormais bien établie, car nier une telle évidence équivaldrait à se bercer de chimères.

Le troisième et dernier volet de cette série d'articles de Jean Sider sur les « bêtes » de la dimension paranormale paraîtra dans LDLN 398.

Il a pour titre :
les thérianthropes et les états modifiés de conscience.

Références :

- Alley, Robert, *Raincoast Sasquatch*, Hancock House, Surrey, B.C., Canada, 2003
- Bader, Chris, *Strange Northwest: Weird Encounters*, Hancock House, Surrey, B.C., Canada, 1995
- Chevalley, Abel, *La Bête du Gévaudan*, J'ai Lu, Paris, 1970. Princeps chez Gallimard, en 1936
- Debenat, Jean-Paul, *Sasquatch et le mystère des hommes sauvages*, Le Temps Présent (JMG), Agnières, 2009
- Fort, Charles Hoy, *Le Livre des Damnés*, Eric Losfeld, Paris, 1967
- Gilroy, Rex, *Mysterious Australia*, Nexus Publishing, Mapleton, Queensland, Australie, 1995
- Green, John, *On the Track of the Sasquatch*, vol. 2, Cheam Publishing Ltd, Harrison Hot Springs, B.C., Canada, 1980
- Harpur, Patrick, *Daimonic Reality*, Viking Arkana, Penguin Books, Londres, 1994
- Joly, Eric, et Affre, Pierre, *Les Monstres sont vivants: enquête sur les créatures « impossibles »*, Grasset, Paris, 1995
- Kelleher, Colm et Knapp, George, *La Science confrontée à l'Inexpliqué*, Le Mercure Dauphinois, Grenoble, 2008
- Lapsieritis, Jack "Kewaunee", *The Psychic Sasquatch*, Wild Flower Press, Mill Spring, North Carolina, USA
- Michell, John, et Rickard, Robert, *Anthologie des Phénomènes inexpliqués*, Belfond, Paris, 1980
- Moulton Howe, Linda, *Glimpses of other Realities*, tome 2; *High Strangeness*, Paper Chase press, New Orleans, Louisiana, USA, 1998
- Paulides, Daniel, *The Hoopa Project: Bigfoot Encounters in California*, Hancock House, Surrey, B.C., Canada, 2008
- Sanderson, Ivan, *Abominable Snowmen*, réédition du princeps de 1961, Adventures Unlimited Press, Kempton, Illinois, USA, 2006
- Sider, Jean, *Contacts Supra-Terrestres*, tome 1 ; *Leurres et Manipulations*, Axis Mundi, Pietralba, 1994
- Woods, Lunetta, *Story in the Snow*, Galde Press Inc, Lakeville, Minnesota, USA, 1997

un livre paru récemment, et un autre qui paraîtra bientôt

Le dernier livre de Jean Sider s'intitule *Extraterrestres : Mystère et Magie des Enlèvements*. Il est publié dans la collection Le Temps Présent, que dirige Jean-Michel Grandsire. Rappelons, une fois encore, l'adresse de l'éditeur : JMG, 8, rue de la Mare, 80290 Agnières. Didier Leroux nous commente ce livre dans le présent numéro, p. 40.

Un autre livre attendu avec impatience est celui de Claude Lavat : *l'Hypothèse Extraterrestre Généralisée et la Transformation Sténopéique*. Il ne paraîtra pas chez l'éditeur que nous avions annoncé, de façon prématurée, dans LDLN 395, p. 43, mais chez un autre éditeur. L'heureux événement est attendu pour le début de l'été. Nous en reparlerons, le moment venu.

tel le récent "crocodile"
des Vosges...

le "puma" et les quarante gendarmes

LDLN, N° 397. FEB-2010

Jean-François Péroteau
et Joël Mesnard

Jean Sider nous ayant rappelé, depuis LDLN 395, l'énigme posée – depuis longtemps ! – par les observations de diverses « bestioles » apparemment difficiles à intégrer au règne animal, nous avons demandé à Jean-François Péroteau de bien vouloir effectuer quelques recherches au sujet du problème « félin » qui a causé un si grand émoi, il y a quatorze ans, dans le Sud du département des Deux-Sèvres. Il a trouvé treize articles de presse, qui permettent de retracer les grandes lignes de cette affaire.

Dans cette histoire, il n'est pas question, un seul instant, d'ovni. On notera pourtant quelques analogies avec les "crashes de rien". Dans un cas comme dans l'autre, des témoignages parfaitement crédibles attestent d'une réalité... qui finit par prendre les aspects d'une illusion. Tout cela peut suggérer l'idée (a priori fort saugrenue !) d'une sorte de *réalité illusoire*. Il n'est sûrement pas inutile, si on cherche à comprendre quelque chose en ufologie, de jeter un regard du côté des « bêtes de la dimension paranormale ».

Les deux quotidiens qui ont publié ces articles sont le *Courrier de l'Ouest* (CO) et la *Nouvelle République du Centre Ouest* (NR).

Le jeudi 19 octobre 1995, ces journaux nous apprennent que la veille, vers 8 h du matin, huit chasseurs qui préparaient une battue ont observé, à 200 m de distance, un gros félin dans la forêt domaniale de Chizé, près de Virollet. L'un d'eux, qui a chassé en Afrique, est affirmatif : il s'agit d'une lionne.

Alertés, les gendarmes de Beauvoir cherchent d'abord à savoir si un fauve ne s'est pas échappé de l'élevage de Marigny, ou du cirque Bouglione, qui se trouvait alors à Nieul-sur-Mer (Charente-Maritime), juste au nord de la Rochelle, à 50 km de là. Pas de fauve échappé.

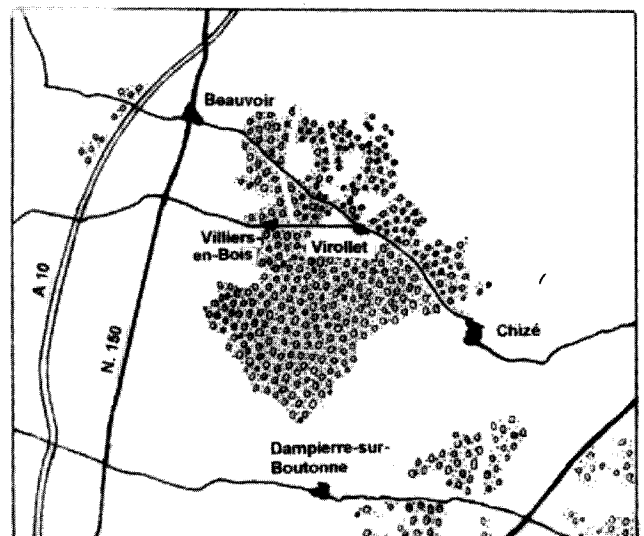
Alertés également, les gardes de l'Office national de la chasse se rendent sur place, et découvrent effectivement les traces d'un gros félin, pouvant peser entre 100 et 150 kg. Ils sont rejoints par quarante gendarmes des compagnies de Melle et de Niort, dans une quinzaine de véhicules. Ceux-ci barrent la route qui va de Villiers-en-Bois à Chizé. Des gardes de l'office national des forêts viennent prêter main forte, dès 11 heures du matin. La traque commence. Les gendarmes se retirent à la tombée de la nuit, mais les hommes de l'ONC et de l'ONF, équipés de puissants phares, cherchent toute la nuit.

Le lendemain, vendredi 20, on apprend que « le fauve court toujours », et qu'il a été aperçu dès le mardi soir, par une femme qui n'a pas osé donner l'alerte... par peur du qu'en-dira-t-on (!). Le mercredi

matin, à 6 h 45, c'est un automobiliste, Joseph Texier, qui a vu la bête, au lieu-dit La Grande Brassière, à Dampierre-sur-Boutonne : un félin marron clair, haut de 70 cm, avec une grande queue. Faisant preuve d'un peu plus de courage et de sens des responsabilités que la dame, il a donné l'alerte.

L'accès à la forêt est interdit, et la plus grande prudence est recommandée à la population.

La veille, quelque 80 hommes de l'ONC, de l'ONF et de la gendarmerie ont commencé les battues dès 9 heures du matin. Un hélicoptère est arrivé une heure plus tard, et a commencé à survoler la zone. Vers 14 heures, ce sont une centaine d'hommes qui traquent la bête au sud de la forêt, à



Un fauve en liberté dans la forêt de Chizé

Gros souci hier en forêt de Chizé où des chasseurs ont repéré une lionne. Une battue organisée avec 40 gendarmes n'a pas permis de localiser le fauve. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

Nantes. — La forêt de Chizé, dans le département de la Vendée, est devenue le théâtre d'une véritable chasse à l'homme. Hier, une battue organisée avec 40 gendarmes n'a pas permis de localiser le fauve. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

de l'Etat. Les gendarmes et les chasseurs ont organisé une battue dans la forêt de Chizé, dans le département de la Vendée, pour repérer le fauve. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

Pourquoi ?

Mais, que faisait-il dans la forêt de Chizé ? Le fauve a été repéré hier, dans le département de la Vendée, par des chasseurs et des gendarmes. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

On se souvient que le fauve a été repéré hier, dans le département de la Vendée, par des chasseurs et des gendarmes. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

FORÊT DE CHIZÉ

Le puma repéré dans le parc du C.N.R.S.

Lire page 4

Chizé : le fauve court toujours

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

A partir des témoignages et des renseignements, les gendarmes ont organisé une battue dans la forêt de Chizé, dans le département de la Vendée, pour repérer le fauve. Les recherches pourraient reprendre ce matin si le fauve n'est pas abattu cette nuit.

En attendant, le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.



Le félin aperçu à trois reprises



Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Aperçu à trois reprises, le fauve - une lionne ou un puma - court toujours sur les 5.000 hectares de la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Le félin aperçu à trois reprises, le fauve - une lionne ou un puma - court toujours sur les 5.000 hectares de la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Après à trois reprises, le fauve a été repéré dans la forêt de Chizé. Les battues effectuées depuis mercredi matin sont restées vaines. Le dispositif de sécurité est en place. Si la traque doit reprendre aujourd'hui, la préfecture conseille à la population d'observer la plus grande vigilance.

Un fauve rôde en forêt de Chizé

Aperçu par des chasseurs, un félin en liberté dans la forêt de Chizé a mobilisé cinquante personnes hier. Mais la traque est restée vaine.



Puma : vu, mais pas pris !



Une panthère noire vue à Chauray !

Un cirque aurait-il abandonné toute sa menagerie dans la région ? On pourrait le croire à écouter des témoignages. Une bonne foule qui voit des fauves par...

Fauve qui peut !

Beauvoir vit à l'heure africaine. La mode et elle a faim. Les chances de...

Un kangourou dans les bois

Un kangourou dans les bois. Les chances de...



Dampierre-sur-Boutonne. 18 heures : la nuit tombe, les recherches sont suspendues. 19 h 30 : à la préfecture de Niort, une cellule d'urgence fait le point sur la situation, et organise la suite des recherches.

Lundi 23 octobre. Le *Courrier de l'Ouest* nous apprend que le félin a été vu à trois reprises durant le week end, notamment par les gendarmes et des membres de l'ONF, à 400 m de distance, dans l'enceinte même (non close) du Centre d'Etude Biologique des Animaux Sauvages !

Le vendredi soir, vers 21 h 30, ce sont des habitants de Chizé, rentrant chez eux par la route de Fors, qui ont vu la bête, à 20 ou 30 mètres, avant qu'elle ne disparaisse dans la végétation. La description se précise : allure féline, couleur gris-marron clair, corps massif, longue queue...

Le samedi matin, à 8 h 45, une habitante de Virollet, prénommée Carole, se rend à son travail, en direction de Beauvoir. Dans un virage, elle voit sur le bas côté « un gros chat, dans les tons gris, qui s'engouffre dans la forêt ».

Des renforts arrivent : deux agents du réseau de capture de l'ONC, venus de Bar-le-Duc, huit fusils permettant de tirer des seringues hypodermiques fournies par la Direction départementale des services vétérinaires. Les gendarmes sont maintenant au nombre de cinquante, venus de huit brigades.

Quant au félin, il est désormais considéré comme étant un puma, plutôt qu'une lionne.

Ce même 23 octobre, la *Nouvelle République* traite le sujet sur un mode plus humoristique que les jours précédents, dans un article intitulé : *Fauve qui peut !*

Il semble, d'ailleurs, que la tension retombe assez rapidement, le puma ne faisant plus, ensuite, les gros titres. Il faut attendre le 20 novembre (quatre semaines, donc) pour trouver, dans le CO, un article signalant qu'une panthère noire a été vue à Chauray. Quelqu'un avance une tentative d'explication : il s'agirait seulement d'un cocker noir. Le témoin proteste affirmant qu'il n'a pas confondu. Peu à peu, le doute s'installe... et le puma court toujours.

Dans l'édition des 30 et 31 décembre, le sujet est encore abordé sur le mode de la plaisanterie...

Trois semaines plus tard (NR des 20 et 21 janvier 1996), le sujet est de nouveau évoqué. La bête n'a plus été vue depuis la mi-novembre. Le préfet a allégé le dispositif de sécurité. L'accès à la forêt de Chizé reste interdit aux promeneurs, randonneurs et cueilleurs de champignons, mais les bûcherons peuvent travailler, à condition d'être armés. Les chasseurs ne peuvent opérer qu'en groupe.

L'article est illustré d'une photo saisissante : en bord de route, un panneau gigantesque rappelle qu'il est strictement interdit de s'arrêter, et que la forêt reste interdite d'accès.

Les mois passent, les recherches se poursuivent, mais toujours sans résultat. Pourtant, la

NR du 7 octobre 1996 publie une nouvelle extraordinaire : quelques jours plus tôt, une femme a vu distinctement, à 5 ou 6 mètres d'elle... un kangourou ! Cela s'est passé au Chillou, toujours dans les Deux-Sèvres, mais beaucoup plus au nord, à 75 ou 80 km de la forêt de Chizé.

13 janvier 1997. Quatorze mois après les premières observations, la traque continue. Le "puma" a été vu pour la dernière fois le 10 décembre, par « un témoin digne de foi » : le responsable de l'ONF en personne ! A Virollet, des miradors de 4 m de haut ont été installés en bordure de la forêt.

On n'entend plus parler du kangourou.

30 avril 1997 : le *Courrier de l'Ouest* nous apprend qu'un trappeur américain, expert en capture de pumas, Rowdy McBride, est venu spécialement, avec ses quatre chiens, pour tenter d'attraper le fauve. Une fois de plus, c'est l'échec. Avant de reprendre l'avion, McBride a analysé la situation au profit des autorités. Il estime que, le "domaine vital" du puma étant de l'ordre de 360 km², la zone où il peut se trouver déborde largement la forêt de Chizé. Il précise que le puma ne s'attaque que très exceptionnellement à l'homme.

Des voix s'élèvent pour demander la réouverture de la forêt...

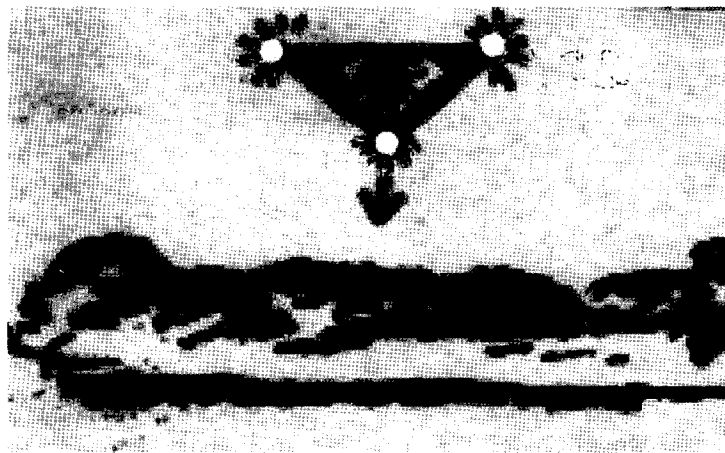
En juin, les partisans de la réouverture obtiennent gain de cause. Un pique-nique géant est organisé pour fêter l'événement. Des centaines de personnes y participent, dont... Ségolène Royal, qui assure aux habitants de la région qu'elle sera « à leurs côtés, pour obtenir des dédommagements ».

A la fin de l'été, plusieurs habitants de La Chapelle-Morthemer (dans la Vienne, au sud de Chauvigny, à près de 100 km de la forêt de Chizé) observent ce qu'ils prennent tout d'abord pour une lionne : « Sa taille importante, sa robe unie de couleur fauve, une queue d'un bon mètre et une allure élégante... ». Les premiers témoins, MM. William et Thierry Le Gouezigou, alertent des voisins, et tout le monde observe la bête, à la jumelle, pendant une heure et demie, avant qu'elle ne disparaisse dans la végétation.

Apparemment, l'affaire en est restée là. On n'a plus vu le puma, semble-t-il ; on n'a pas retrouvé son cadavre, et rien n'indique qu'il se soit attaqué au bétail. Des faits semblables se sont produits à diverses reprises, notamment en Grande Bretagne.

S'agissait-il vraiment d'un puma, qu'un particulier aurait abandonné, comme le suggèrent plusieurs articles de journaux ? Ou bien s'agirait-il, éventuellement, de tout autre chose ? Un doute subsiste. Puisse cette affaire (ou celle, plus récente, du "crocodile" vu et photographié dans les Vosges) retenir suffisamment l'attention pour que, si pareille histoire vient à se renouveler, on se soucie de documenter correctement les faits... et de tenter, peut-être, quelques timides rapprochements.

d'observation, l'objet devait se situer à environ 160 mètres du sol, et pouvait approcher les 30 mètres de long.



Source: *Ufologia* N°16

LDLN, N° 398, AVRIL 2010

17°) 6 mars 1978

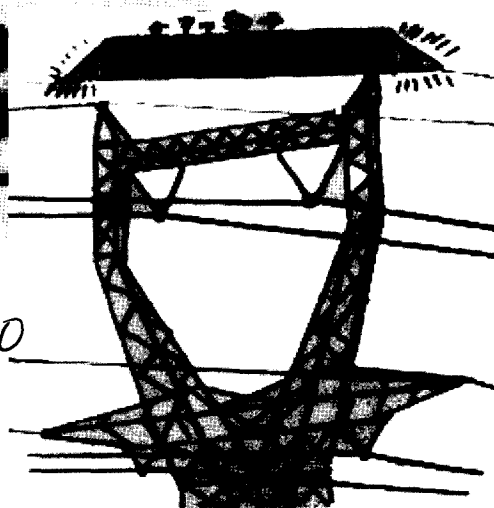
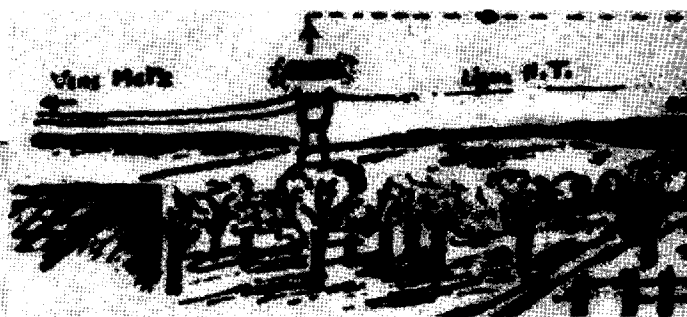
Lieu: Téterchen (à quelques km de Brettnach)
Temps : ciel clair

Ce lundi 6 mars 1978, à 7 h 05 du matin, Madame H., de Téterchen, sortait derrière sa maison. Immédiatement elle remarqua une chose étrange, immobile au-dessus d'un pylône haute tension, en direction de Veving.

Effrayée, elle alla avertir son fils. Ce dernier, équipé d'une paire de jumelles, se dirigea à la fenêtre de sa chambre, au premier étage. De là, il pouvait alors observer une sorte d'objet de couleur aluminium, avec, à chaque extrémité, un triangle lumineux rouge orange fixe. Cet objet ne bougeait pas; un deuxième objet, tout à fait semblable au premier, se trouvait également immobile plus loin, au-dessus d'un bois.

Les deux engins restèrent ainsi sur place jusqu'à 7 h 40, puis celui qui se trouvait à la verticale du pylône prit lentement de l'altitude, en silence (environ 40 ou 50 mètres), et se dirigea à faible vitesse vers le village de Tromborn, en suivant la ligne haute tension; l'autre objet suivait le même mouvement dans le même sens, au même moment.

Une trace étrange fut trouvée à la verticale du point où avait stationné le premier engin observé. Cette trace, aux pieds du pylône, avait l'apparence d'une brûlure de forme géométrique indéfinie. L'herbe était de couleur blanc jaunâtre ; sa taille était très courte par rapport à l'herbe environnante, de couleur vert foncée. Aucune trace de matière étrangère, ni d'empreinte. Deux mois plus tard, l'herbe avait repoussé normalement.



Source: *Ufologia* N°18

18°) 2 mai 1978

Lieu: Ham-Sous-Varsberg (57)
Temps: pluvieux, couvert.
Heure: 2 h 20 du matin
Témoïn : Monsieur René S.

Dans la nuit du 1er au 2 mai 1978 à 2 h 20, après avoir passé la soirée chez son frère, M. S. regagna son domicile (maison se trouvant juste à côté de celle de son frère). Après s'être couché et au bout de quelques instants, un sifflement se fit entendre, qui l'intrigua. Tout d'abord il pensa que c'était le chauffage central, puis s'étant levé pour s'en assurer, il demanda à sa femme si la machine à laver était arrêtée. Ne trouvant pas l'origine du bruit, il se décida à ouvrir les volets donnant sur la rue. Dehors, tout était clair comme la clarté d'une pleine lune; il remarqua l'ombre bien nette du toit de sa maison sur la façade d'en face. Il referma les volets. C'est alors qu'il prit conscience d'une anomalie : faisant souvent des chasses de nuit, il se rappela qu'il n'y avait pas de pleine lune à cette date, et que la clarté blanche était anormale ; de plus c'était un temps de pluie (ciel couvert). Il ouvrit à nouveau les volets. A ce moment, le sifflement, qui n'avait pas cessé, augmenta brusquement en intensité pour devenir très aigu, puis comme un coup de flash, tout devint sombre, et instantanément ce fut le silence total.

Dehors le lampadaire public avait une bien faible luminosité. Source : *Ufologia* N° 18

les « bêtes » de la dimension paranormale

3^{ème} volet : les thérianthropes et
les états modifiés de conscience

LDLN, N° 398, AVRIL 2010

Jean Sider

« Chacune des sociétés que nous connaissons, depuis que les humains modernes sont apparus, possède et maintient une croyance indéfectible en des mondes et des êtres surnaturels. »

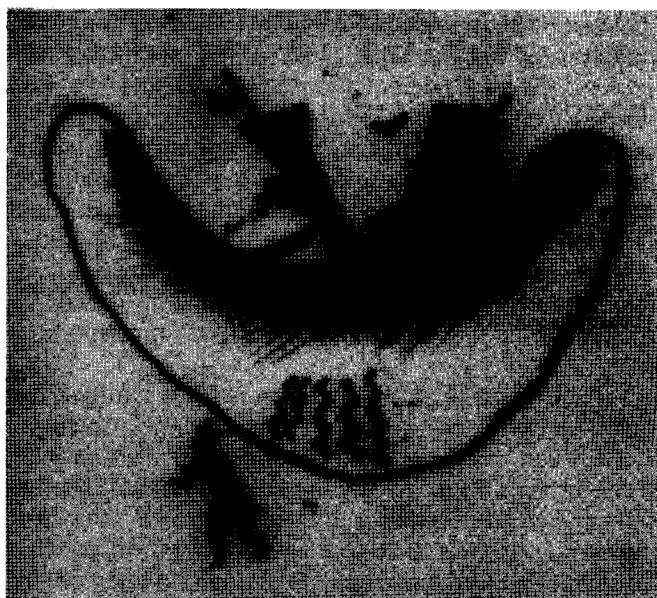
Graham Hancock, *Supernatural*, p. 33.

Thérianthrope, du grec *therion* (bête sauvage) et *anthropos* (homme), est un terme adopté par les scientifiques pour désigner certaines créatures représentées sur des peintures rupestres vieilles de plusieurs milliers d'années, parfois vieilles de 20.000 à 40.000 ans. Elles se distinguent des autres représentations animales du fait qu'il s'agit d'êtres mi-hommes mi-bêtes, qui figurent sur les parois de grottes dispersées dans le monde, dont certaines ont été découvertes en France.

Pendant exactement quatre-vingt-quatre ans, de 1902 à 1986, cette iconographie préhistorique resta non expliquée de façon sérieuse et sûre. Il faut dire que durant tout ce temps, l'étude de ces premières œuvres picturales humaines est demeurée une discipline réservée à une caste de spécialistes, véritable chasse gardée pour les beni-oui-oui des deux "dictateurs" qui ont régi ce domaine durant tout ce temps. Il s'agit de l'abbé Henri Breuil et du préhistorien structuraliste André Leroi-Gourhan qui lui succéda. Chacun d'eux imposa sa propre théorie, puis quand Leroi-Gourhan mourut, aucun autre leader ne se dégagea, mais les anthropologues s'empressèrent de rejeter les deux théories que ces deux mandarins avaient respectivement imposées, puis la recherche d'une explication cessa faute d'arguments convaincants. Les experts en dessins rupestres se contentèrent alors d'engranger les découvertes qui se poursuivaient en espérant que la somme des données recueillies finirait par fournir la solution à ce mystère. Toutefois, il se pourrait que ce renoncement soit imputable aux deux raisons suivantes :

1- La présence des thérianthropes, car aucune explication purement rationnelle ne peut les justifier. En effet, ces dessins impliquent que des sociétés humaines préhistoriques vivant de chasse et de cueillette de fruits auraient développé des croyances particulières en des êtres issus d'un monde d'esprits totalement étrangers à leur environnement naturel, et censés ne pas exister en corps. De plus on a découvert aussi en Afrique du Sud, en particulier dans le district de Harriesmith, au nord-est de la pro-

vince de Free State, un dessin rupestre extraordinaire vieux de 27.000 ans, qui représente un "bateau céleste" avec deux thérianthropes à bord. Ils ont une tête d'antilope et un corps apparent d'être humain. Deux oiseaux survolent cette structure dotée d'une poupe et d'une proue surélevées, et les deux occupants semblent penchés sur le bord du "pont supérieur" (sic) comme s'ils regardaient vers le bas. Les lignes en zigzags qui partent d'un flanc du "navire" sont difficiles à interpréter. D'autres "navires aériens", mais sans passagers, se trouvent dans la grotte Cosquer, près de Marseille, celle d'Altamira en Espagne, et un autre dans la province de Western Cape, encore en Afrique du Sud. Toutes ces "barques du ciel" ont la même forme de quille cintrée (Hancock--GH--, pp. 116-117). C'est d'autant plus étonnant que les auteurs de cette iconographie troglodytique vivaient en des temps et des lieux beaucoup trop éloignés les uns des autres pour que les œuvres les plus anciennes de ces artistes aient pu influencer les plus récentes.



le « bateau céleste » et les thérianthropes, tels qu'ils sont représentés dans l'ouvrage de Graham Hancock

2- Dans les années 1990, le professeur David Lewis-Williams, de l'Institut de Recherches sur l'Art rupestre à l'université de Witwatersrand, en Afrique du Sud, proposa une théorie révolutionnaire qu'il appela le modèle neuropsychologique. Pour lui les thérianthropes sont la représentation de visions en esprit provoquées par des états modifiés de conscience (EMC), dont nous savons qu'il existe plusieurs méthodes très différentes pour les provoquer. Les anthropologues parlent plutôt de "trances", car ils savent qu'il existe encore de nos jours chez certains peuples, des pratiques de traditions chamaniques ancestrales qui vont de la danse rythmique aux plantes hallucinogènes pour accéder "au monde des esprits". Par exemple, il y a plus de 70 cultures tribales dans le bassin amazonien qui utilisent un breuvage à base d'ayahuasca (*Banisteriosis caapi*) pour atteindre les EMC, une liane géante forestière très riche en DMT (diméthyltryptamine), le plus puissant hallucinogène naturel connu. Ces scientifiques parlent aussi des visions chamaniques comme étant des phosphènes, des phénomènes entoptiques, ou des constantes de forme. D. Lewis-Williams préfère parler de phénomènes entoptiques et les différencie catégoriquement des véritables hallucinations, bien qu'il ait rejeté toute idée de surnaturel dans les visions chamaniques peut-être pour sauvegarder sa grande réputation et surtout sa carrière. D'autre part il aura été le premier scientifique à émettre l'idée que ce type de visions avait donné naissance aux religions. Bien entendu, comme il fallait s'y attendre, la contestation n'a pas manqué de se manifester, conduite surtout par l'archéologue anglais Paul Bahn, et elle se poursuit encore de nos jours.

À noter que les neuropsychologues ont testé les EMC sur des volontaires humains à plusieurs reprises dans des conditions de laboratoire moderne, ce qui leur a permis de faire des constats qui concordent avec la théorie de D. Lewis-Williams.

Ci-après le lecteur est invité à suivre un petit résumé des recherches particulièrement pointues de l'auteur et chercheur britannique de grande réputation Graham Hancock qui, avant de ce lancer dans cette quête sur les dessins rupestres, ne s'intéressait pas du tout aux phénomènes ufologiques. De fait, il était connu jusqu'ici comme un écrivain spécialiste des grands mystères de l'archéologie, ayant l'habitude de s'opposer aux théories scientifiques officielles avec un indéniable talent et une certaine réussite. Et c'est précisément ses efforts sur l'iconographie préhistorique qui l'amena à interroger des spécialistes qui avaient mis des abductés en régression hypnotique, à l'instar de feu le professeur de psychiatrie John Mack (GH, pp. 508-509).

Afin d'avertir ses lecteurs, il a notamment écrit ceci :
« Avant toute autre chose, je tiens à dire qu'avant de me lancer dans les recherches détaillées dans les cinq premiers chapitres de ce livre, je ne croyais pas

que les ovnis pouvaient être des vaisseaux spatiaux "écrous et boulons" issus d'autres planètes. Tout comme je ne croyais pas que les Aliens souvent associés aux observations d'ovnis devaient être des êtres physiques appartenant à des civilisations extraterrestres. De même, je ne pensais pas que pour une raison quelconque, ils visitaient la Terre, enlevaient certains humains, exerçaient sur eux des procédures étranges et intimes, et les ramenaient ensuite à leur domicile, pour recommencer parfois ces mêmes actions encore et encore, souvent pendant plusieurs années, dans des buts incompréhensibles [...]. Même après les EMC que j'ai volontairement vécus, je n'ai pas changé d'opinion. Par conséquent le lecteur ne trouvera rien dans ce livre pouvant soutenir la notion que des Extraterrestres sont venus chez nous des profondeurs de l'espace. Personne ne peut éliminer entièrement cette possibilité, bien que les données que j'ai pu collecter ne suggèrent rien de tel car elles concernent une réalité beaucoup plus intéressante et plus mystérieuse. (GH, p. 298)

chercheur et expérimentateur

Donc, Graham Hancock a commencé à s'intéresser au chamanisme et aux EMC il y a seulement quelques années, après un long parcours de "détective privé" dans le domaine des énigmes relatives aux civilisations disparues. Il a notamment rencontré des chamans en Amérique du Sud et en Afrique du Sud. Les discussions qu'il a eues avec ces personnes l'ont conduit à réaliser que l'origine du chamanisme est extrêmement ancienne et que ce domaine défend fermement la notion selon laquelle notre monde matériel est d'une complexité autrement plus grande qu'elle peut paraître à nos sens. De plus, selon ses interlocuteurs, les êtres incorporels observés en EMC ont le pouvoir de nous faire du mal comme du bien. Mieux, il a eu plusieurs occasions de vérifier ce que pouvaient produire des drogues hallucinogènes sur lui-même. Par contre, le D. Lewis-Williams a systématiquement refusé de se livrer au même genre d'expérience par peur, à l'en croire, d'enregistrer d'éventuels dommages sur son cerveau. (GH, p. 174)

Lors de ses trances volontaires exploratoires, Hancock s'est retrouvé confronté à des espèces d'entités spirituelles intelligentes (sic) qui communiquèrent avec lui. (GH, p. 238). Au cours d'une de ses expériences en EMC à l'aide de l'ayahuasca mélangée à une autre plante (*Psychotria viridis*), Hancock eut affaire à des êtres à l'air démoniaque (sic), qui ressemblaient plus ou moins à des Aliens de type "petits Gris" mais au yeux constitués de facettes comme ceux des mouches. Il aperçut aussi des vaisseaux aériens en forme de bol renversé qui évoquaient fortement des soucoupes volantes (sic). Il a même publié des croquis de ces visions. Pourtant, comme précisé précédemment, le

domaine ufologique ne lui semblait être qu'une forme moderne de croyance chimérique. (GH, pp. 57-58)



visions éprouvées par Hancock,
en EMC provoqué par l'ayahuasca

Je connais plusieurs cas d'abductés ayant observé des ravisseurs aux yeux composés de facettes, dont les deux suivants :

- En 1942 à San Antonio, Texas, Andrew X, un petit garçon de six ans, fut confronté à douze *Aliens* dont les yeux étaient constitués de multiples facettes comme ceux de certains insectes. Il ne s'en souvint complètement qu'en 1996 en régression hypnotique, donc en EMC. (Clear, p. 93)
- En 1951, près de Salzburg, Autriche, un militaire américain aurait été abducté par des créatures bizarres aux yeux constitués de nombreuses facettes comme les mouches. Le témoin crut à l'époque avoir eu affaire à un démon. Le témoin ne fut pas hypnotisé. (*Flying Saucer Review*, vol. 13, n° 4, 1967, pp.11-12)

Hancock a pu distinguer également des humanoïdes à tête d'insectes, comme des sortes d'êtres composites, ressemblant à des fourmis géantes. Or les cas de ravisseurs humanoïdes à tête d'insectes divers sont bien connus dans les *Ufo-abductions*. Lors d'un autre EMC, il a été confronté à une créature mi-homme mi-animal. Le corps était celui d'un être humain mais la tête celle d'un crocodile, comme le dieu Sobek de la mythologie égyptienne au temps des pharaons (GH. p. 62).

Cela tendrait à vouloir dire que certains prêtres de l'Égypte ancienne pratiquaient aussi les EMC, ce qui accrédirait effectivement la théorie du professeur Lewis-Williamau sujet de l'origine des religions. D'ailleurs le *Livre des Morts* des anciens Égyptiens dispense des conseils « pour déjouer les pièges de l'Au-delà et triompher des mauvais esprits qui peuplent les ténèbres ». Quant au *Livre de l'Amdouat*, il évoque « les portes des enfers gardées par les

dieux serpents, de démons malfaisants, etc ». (Harari et Lambert, pp. 130-131, 133)

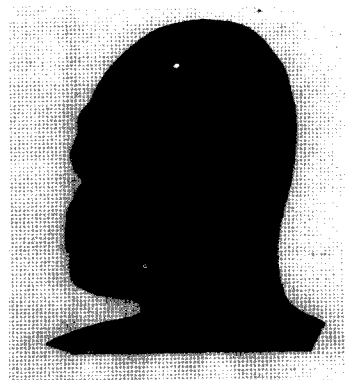
Notons que le chaman péruvien Pablo Amaringo, que Hancock rencontra, a peint plusieurs tableaux qui représentent ses propres visions réalisées en EMC, et l'un d'eux montre deux créatures dont l'une est un humanoïde à tête de crocodile, et l'autre un serpent muni de bras (GH. p. 89). Dans le domaine ufologique, en 1991 Mme M. J., de Springfield, Missouri, vit un *Alien* de type reptilien, dont le dessin reproduit par ma source évoque un humanoïde dont la tête, dessinée par une assistante du Dr. John Carpenter (qui exerça l'hypnose) à partir des détails livrés par le témoin, peut être rapprochée à celle d'un crocodile. (Moulton-Howe 1, p. 295)



fragment du tableau de P. Amaringo
montrant un homme-crocodile



Sobek, fils de Neith, dieu égyptien à tête rappelant celle d'un crocodile



entité à peau de reptile, observée séparément, à l'état de veille,
par Paula et Ron Watson (voir LDLN 311, p. 18)

Comme Michael Harner (voir *LDLN* n° 394, p. 30), Hancock eut l'opportunité d'observer aussi des dragons lors d'un EMC. Certains étaient initialement des serpents et ils se transformèrent en dragons comme ceux représentés dans certaines peintures chinoises, ce qui l'a conduit à penser que les anciens artistes chinois devaient pratiquer également les EMC à leur manière d'une façon ou d'une autre, et peindre ce qu'ils avaient vu en visions. (GH., p. 87)

Hancock a établi des comparaisons de situations entre visions faites par des chamans (C) et témoignages d'abductés (A), ces derniers puisées dans les livres d'auteurs tels que John Mack, David Jacobs, Thomas E. Bullard, John Carpenter, et Budd Hopkins. En voici quelques-unes :

- Lumières et formes lumineuses étranges observées dans des lieux inconnus (C), dans d'apparents ovnis, des bases souterraines et sous-marines (A).
- "Cristaux" et autres objets insérés dans le corps ou posés dessus, au cours de bien curieux traitements médicaux (C), et opérations chirurgicales (A).
- Lances, flèches, couteaux aiguisés, qui transpercent le corps (C), aiguilles hypodermiques et instruments pointus ou coupants bizarres enfoncés dans diverses parties du corps (A).
- Autres procédures douloureuses et traumatisantes exercées sur le corps et l'esprit (C) et (A)
- Êtres divers plus ou moins monstrueux vus durant les expériences, dont des mi-hommes mi-bêtes presque identiques à certains dessins rupestres de thérianthropes, qui provoquent une peur énorme aux personnes ciblées, etc. (C) et (A)--(GH, pp. 299-304)

Un exemple fantastique de similitude entre les deux types d'expérience peut être cité.

- 1 : Un chaman de Bornéo a signalé avoir vu en EMC des entités ouvrir sa tête et extraire son cerveau, le laver, et ensuite le replacer pour, selon ce qui lui fut dit, avoir l'esprit plus clair afin de percer les mystères (sic)--(GH, p. 304, selon Mircea Eliade, *Shamanism*, Princeton University Press, 1972, p. 57).
- 2 : L'abductée Sandra Larson, capturée à partir de sa voiture en octobre 1975 entre Fargo et Bismark, Dakota du Nord, fut amenée dans un ovni. Là, elle eut la forte impression qu'une opération insolite était exercée sur son crâne ; son cerveau fut extrait par un occupant ressemblant à une momie, puis placé derrière elle. Elle ne se souvint pas du remplacement de cet organe. (Collectif Rogo, p. 146, article de Jerome Clark).

les thérianthropes

Voici quelques exemples d'êtres mi-hommes mi-bêtes, peints il y a plusieurs milliers d'années, qui figurent dans certaines grottes parfaitement connues.

- Des femmes-bisons dans plusieurs salles du site de Pech Merle, Ariège. Âge : entre 15.000 et 25.000 ans avant notre époque.

- Des êtres humains à tête de bovidé (d'auroch ou de bison), à Fumane, au nord-est de Vérone, en Italie, sur des dalles de pierre. Âge établi entre 32.000 et 36.500 ans.

- Un homme-bison et une femme-lionne à Chauvet, Ardèche, sur un éperon de roche lisse. Âge établi : entre 30.000 et 32.500 ans.

- Un être composite, partie avant animale de type félin avec des jambes humaines à la partie arrière, dans la grotte appelée Apollo-II, en Namibie. Au moins 25.500 ans.

- Deux hommes-bisons aux Trois-Frères, un autre au Gabillou, deux sites de l'Ariège.

- Des hommes-insectes à Kondoa, en Tanzanie. Âge non formellement établi mais ces dessins ont été découverts dans des strates datées de 29.000 ans.

- Des humanoïdes à tête d'antilope dans la réserve naturelle de Giant's Castle, monts du Drakensberg, ainsi que dans le district d'Harriesmith, province de Free State, deux sites d'Afrique du Sud.

- Une créature humanoïde ayant des attributs féminins, mais dotée d'une tête de mante religieuse, à Brandhoek, une autre dans le Cedarberg, et un être masculin de même conformation dans le Karoo, trois autres sites d'Afrique du Sud. Il s'y trouve aussi des grottes avec des hommes-éléphants, des hommes-chacals, et des hommes-oiseaux (GH, chapitre 2)



silhouettes de thérianthropes figurés sur des gravures trouvées à Game Pass, dans la réserve naturelle de Kamberg, en Afrique du Sud, et (ci-dessus) en Tanzanie, à San rock

Hancock a eu le mérite (et le privilège) de pouvoir observer de visu certaines de ces peintures rupestres, notamment en France et en Afrique du Sud, car il a tenu à vérifier un maximum de représentations grandeur nature de cet art curieux, ce qui lui a permis de noter des détails pas forcément

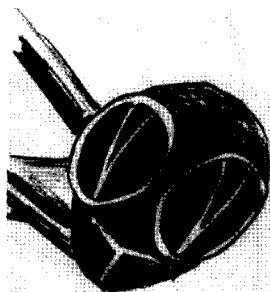
discernables sur les reproductions en petit format qui figurent dans les ouvrages spécialisés. Par exemple, la plupart des artistes auteurs de ces peintures ont utilisé certaines particularités du relief des roches afin de mettre plus en valeur les créatures qu'ils ont voulu représenter.

Le dossier des *abductions* contient de nombreux cas d'*Aliens* à tête animale, dont celles d'insectes. Voici quelques exemples parmi d'autres :

- David Huggins, dans les années 1960, aurait aussi été abducté par une entité ressemblant à une mante religieuse géante, dans son appartement en plein New York. (Moulton-Howe 2, p. 136)

- Linda Porter fut abductée en 1961 à 15 ans, puis en 1963 à 17 ans, à Covina, en Californie. Et elle eut affaire à un humanoïde dont le physique était plus proche d'une mante religieuse géante que d'un être humain. (Moulton-Howe 2, p. 257)

- Reshma Kamal eut aussi affaire à un ravisseur qui évoquait une mante religieuse géante, et l'auteur qui révèle cette affaire signale que quelques-unes des personnes interrogées sous régression hypnotique lui ont dit avoir été abductées par des fourmis de stature colossale. (Jacobs, pp. 130 et 94).



tête d'entité insectoïde décrite par Linda Porter, à la suite de sa première (supposée) abduction, à l'âge de 15 ans. La créature serait apparue « à bord d'un ovni, au tournant d'un corridor » !

Les scientifiques Paul Tacon, de Sydney (Australie) et Christopher Chippendale, de Cambridge (Angleterre), ont publié au début des années 2000 une étude détaillée de l'art rupestre préhistorique en Australie, en France, en Afrique du Sud et en Espagne. Un article sur leur travail a été publié dans un quotidien londonien, dont voici un extrait : « *Nous avons remarqué un point commun entre ces œuvres d'art qui datent de l'aube de l'humanité : ce sont des hybrides animaux-humains [...]. De fait, les loups-garous et les vampires sont aussi vieux que l'art. Ces créatures composites, censées être originaires d'un monde qui se situe entre l'espèce humaine et les animaux, représentent un thème commun depuis les débuts de l'art de peindre.* » (GH, p. 93, selon *The Observer*, Londres, 25 novembre 2001).

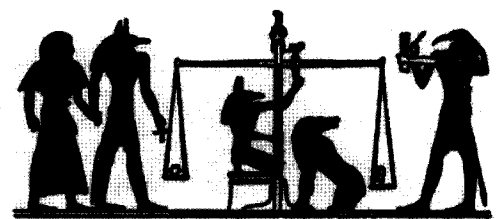
Les loups-garous et les vampires seraient-ils aussi beaucoup plus que des créatures démoniaques nées dans l'imagination de certains humains imbus de mythes religieux ?

Je rappelle aussi que dans les transports au sabbat révélés en détail par l'Inquisition, le Diable ou le démon qui présidait ces simulacres de réunions orgiaques particulièrement sordides se présentait parfois sous une apparente hybride mi homme mi-bouc.

mythologies issues des EMC ?

C'est très possible, pour ne pas dire certain. Si effectivement les premières croyances en des divinités sont nées il y a près de 40.000 ans, selon le modèle neuropsychologique de D. Lewis-Williams, alors les cultes envers des dieux mais aussi les mythologies à l'origine des religions anciennes, y compris les monothéismes, ont probablement la même causalité.

J'ai cité précédemment Sobek le dieu à tête de crocodile, mais ce n'était pas la seule divinité à être de conformation mi-homme mi-bête chez les anciens Égyptiens. Anubis avait une tête de chien ou de chacal, Apédémak de lion, les déesses Bastet et Tefnout de lionne, Horus et Montou de faucon, Khnoun de bélier, Osiris de loup, Thot d'ibis, etc. Bien entendu, comme dans toutes les mythologies religieuses anciennes, il y avait des dieux reptiliens tel Apopis (ou Apophis) qui, chose pas aussi surprenante qu'elle pourrait paraître de prime abord, symbolisait « les forces maléfiques du chaos qui menacent le monde régi par les dieux, où vivent les hommes ». Il était d'ailleurs censé avoir la forme d'un serpent long de cent coudées au souffle brûlant. (Harari & Lambert)



dieux égyptiens, mi-hommes, mi- animaux : Maat, Anubis, Osiris, Sobek et Thot, pesant une âme

Ceci montre déjà que la notion du bien et surtout du mal (ce dernier symbolisé par un serpent), date de plusieurs millénaires avant J. C. D'ailleurs on connaît des peintures rupestres qui représentent des serpents dont certains ont une taille énorme proportionnellement aux silhouettes humaines qui les accompagnent. Hancock lui-même, au cours d'un EMC, a eu la vision d'un serpent gigantesque qui s'est approché de lui, s'est redressé à sa hauteur, et l'a regardé droit dans les yeux. En outre il reproduit dans son livre plusieurs tableaux du chamane Pablo Amaringo où les serpents sont omniprésents.

Dans les années 1990 un autre chercheur, Jeremy Narby, s'était aussi lancé dans les EMC en absorbant un breuvage à base d'ayahuasca. Voici ce qu'il vit la

première fois : « *Je me suis retrouvé entouré de deux gigantesques boas constrictors qui paraissaient être longs de cinquante pieds. J'étais épouvanté. Ces énormes serpents étaient bien là. Malgré mes yeux fermés, j'ai vu un monde spectaculaire de lumières brillantes, et au milieu de mes pensées confuses les boas se sont mis à me parler, mais sans mots. Ils m'ont dit que je n'étais qu'un être humain.* » (GH, p. 490, selon J. Narby, *Cosmic Serpent : DNA and the Origin of Knowledge*, V. Gollancz, Londres, 1998, p.7)

Je pourrais citer aussi bon nombre de dieux des mythologies du monde entier qui possèdent les caractéristiques des thérianthropes, y compris des croyances en des êtres à traits reptiliens, mais cela risquerait de lasser le lecteur. Toutefois je ne résiste pas à l'envie de faire allusion à un dieu de la mythologie aztèque (Mexique), car il sera rapproché à un *Alien* qui a séduit une abductée américaine.

1 - Il s'agit du dieu *Quetzalcoatl*. Ce nom signifie « serpent à plumes », *quetzal* voulant dire serpent, ce que confirme un livre spécialisé le quel en dit ceci : « *Serpent=Quetzal, dieu patron des prêtres et des cérémonies religieuses, découvreur du maïs, héros civilisateur ; la planète Vénus* » (Grigorieff, p. 299). Un autre ouvrage confirme que lorsque ce dieu mourut, brûlé par son rival *Texcatlipoca*, son nom fut donné à "l'étoile du matin". Les Aztèques, qui avaient assimilé les croyances de leurs prédécesseurs les Toltèques, le considéraient comme le créateur des premiers humains (Lurker, pp. 293-294)

2 - Susan B., une jeune femme d'une vingtaine d'années qui résidait dans une petite ville du Texas, vécut un jour une *bedroom visit*. Il s'agissait d'un prétendu Extraterrestre à peau squameuse comme celle des serpents, qui plus est doté d'une chevelure composée de tiges souples comme celle des plumes. Il prétendit s'appeler *Quetyal*, mais il pourrait s'agir de *Quetzal*, car l'auteur a œuvré à partir de notes prises hâtivement lors d'un entretien avec le témoin et a pu se tromper lors de la rédaction de son manuscrit. *Quetyal* eut des rapports sexuels réguliers avec Susan jusqu'au jour où un ovni atterrit près de chez elle, et un occupant de la même espèce que son amant supposé d'outre Terre lui apprit que celui-ci était mort (Turnage, pp. 60-72).

Susan B serait d'origine mexicaine que cela n'aurait rien d'étonnant, d'autant qu'il y a beaucoup d'Américains du Texas ayant cette même ascendance, mais Mme Turnage devait complètement ignorer la mythologie des Aztèques, car elle ne signale pas cette curieuse coïncidence onomastique...et physique ! Je note au passage que pour les Chrétiens, Vénus (l'étoile du matin) est une planète « luciférienne » (du latin, signifiant *porteur de lumière*, qui a donné Lucifer nom du chef des anges déchus), et que les contactés des années 1950 ont souvent eu affaire à de soi-disant Vénusiens.

Une dernière information avant de conclure. En Afrique du sud, chez les *Ngunis* (Dans les monts du Drakensberg) et les *Xhosas* (province d'Eastern Cape), il existe une croyance vivace ancestrale en une race d'esprits appelée *abantubomlambo* (le peuple de la rivière). Les indigènes affirment que ce sont de puissants êtres surnaturels qui vivent dans les profondeurs des fleuves. Ils peuvent émerger des eaux et se déplacer au milieu des mortels ordinaires sur terre. Ils sont de nature à la fois bienveillante et malveillante et toujours imprévisibles. De plus, ils peuvent prendre la forme d'êtres humains à l'air étrange, mais aussi d'animaux dont des serpents, et même d'objets. Cette information fut obtenue en 1920 auprès de guérisseurs *xhosas*, et confirmée en 2004 par Hancock qui interrogea une femme chaman de la même ethnie. (GH. pp. 235-236)

À rapprocher des Dracs de notre Provence d'antan (voir *LDLN* n° 394, p. 29). Comme c'est bizarre...et de plus en plus.

Conclusions

Je n'ai pu évoquer tous les efforts de Hancock dans sa quête car son livre en anglais fait 700 pages et sa traduction en français 850. J'ai œuvré à partir de l'édition américaine pour rédiger mon article. Par contre, la version française sortie aux éditions Alphée/J.P. Bertrand fin 2009 a carrément "expurgé" tous les renvois numérotés, ainsi que les 80 pages de références et d'index ! C'est sans doute à cause de ce qui devait représenter trop de pages supplémentaires à publier qu'elles ont été supprimées, mais je n'avais encore jamais constaté une coupe sombre aussi énorme chez un éditeur de livres de l'Hexagone.

Pour résumer cet ouvrage à l'essentiel, je dirai ceci : en focalisant son talent de "détective" sur les dessins rupestres et en prenant connaissance du modèle neuropsychologique du professeur Lewis-Williams, Graham Hancock a découvert une facette fondamentale relative à l'espèce humaine, sur laquelle il ignorait tout. C'est ce qui l'a conduit à entreprendre les quêtes suivantes :

- Visites de certaines grottes contenant des dessins rupestres de thérianthropes.
- Rencontres avec des chamans dans plusieurs pays et documentation sur le chamanisme.
- Tests des EMC sur sa personne à l'aide de plantes hallucinogènes pour voir le "monde des esprits".
- Documentation sur les *abductions* auprès de spécialistes et/ou de leurs livres.
- Documentation sur les OBE (*Out of Body Experiences*) ou sorties astrales, les fées, les possessions démoniaques et les transports au sabbat.
- Rencontres avec certains scientifiques ayant expérimenté des EMC sur des volontaires en laboratoire.

- Consultations d'ouvrages scientifiques sur les théories actuelles relatives à l'ADN, le code génétique, l'origine de nos connaissances, l'univers quantique, les autres dimensions, etc.

Ce qu'il tire comme enseignement rejoint, en gros avec de légères nuances, ce que certains ufologues (dont moi-même) ont envisagé depuis quelques années. Autrement dit, il affirme que les EMC sont des moyens pour entrer en contact avec une sorte de système neurologique très sophistiqué, génétiquement codé dans notre ADN, et mis en place par une transcendance X pour exercer des influences sur notre espèce. Ce moyen serait à l'origine de nos croyances en des êtres supérieurs, donc de nos religions.

Sur ce dernier point, pour renforcer cette affirmation, il cite ce qu'a écrit un anthropologue à propos des cultes et des religions : « *Toutes nos connaissances découlent en fait des déclarations émanant de visionnaires et d'extatiques religieux, autrement dit de prophètes et de chamans [...]. Les prêtres se contentent seulement d'appliquer les règles établies par les pouvoirs qui dirigent leur domaine.* » (GH, p. 497, selon Weston La Barre in *Flesh of the God: The Ritual Use of Hallucinogens*, collectif de Peter Furst, New York, 1972, p. 261).

Il cite également Francis Crick, Prix Nobel de médecine pour sa découverte de l'ADN, qui prétendait en son temps que la vie sur la Terre était née d'une panspermie dirigée. Hancock révèle que Crick aurait réussi cet exploit scientifique à la suite d'une prise de LSD ! Il cautionne la panspermie dirigée, hypothèse audacieuse qui s'oppose à l'évolutionnisme darwinien, mais il suppose que les schémas directeurs des programmes dudit système génétique codé ont toujours été présents dans notre ADN dès que la vie apparut sur notre monde et qu'ils auraient été créés, selon ses propres termes, « *par des "entités fines d'esprit" dans l'espoir que les processus d'évolution résulteraient un jour en une créature qui puisse les comprendre et en faire usage* » (pp. 580-581).

Je puis donc résumer son credo en citant ce qu'il écrit lui-même à la fin de son chapitre XX : « *Il se pourrait que les hallucinations qui servent à révéler une connaissance véridique sur l'ADN, les plantes, la guérison d'une maladie précise, ou encore la nature de notre réalité, forment une technologie aussi performante que la bio-ingénierie et la manipulation génétique quand il faut explorer le potentiel réel de l'héritage stocké dans nos cellules. Autrement dit il se peut que les anciens enseignants de l'espèce humaine aient été à l'intérieur de nous depuis toujours mais que nous devons utiliser les EMC afin d'entendre ce qu'ils sont à nous dire* » (GH, p. 491).

Je pense que c'est une possibilité, mais j'ajouterais que ces supposés enseignants, lorsqu'ils veulent

nous dire ou nous montrer quelque chose, peuvent parfaitement le faire sans que les personnes visées se livrent à des EMC et d'ailleurs les gens qui se disent abductés de nos jours sont là pour en témoigner. De plus, même si certains contacts sont bénéfiques, il apparaît qu'il y en a également des maléfiques, c'est notable surtout dans les *Ufo-abductions* le channeling et le spiritisme. Sur ces deux derniers domaines voir un livre très explicite sur ce point. (Fisher)

Ceci étant dit, il reste quand même à expliquer certaines manifestations paranormales qui n'ont rien à voir avec la réalité virtuelle des visions induites dans l'esprit, dont celles-ci :

- Les matérialisations temporaires suivies de dématérialisations d'entités vivantes, les plus sûres ayant été rapportées par des scientifiques il y a plus d'un siècle dans le cadre des séances de spiritisme--voir mon dernier livre--(Sider, chapitre 9)

- Si les matérialisations et dématérialisations d'êtres humains apparemment vivants (voire non humains) sont certaines, il en va alors de même pour les objets dont les ovnis. C'est probable dans les cas de traces au sol et d'interférences importantes sur la végétation, notamment au niveau moléculaire, et peut-être de quelques photos.*

- Les mutilations de bétail et autres massacres d'animaux restés inexplicables, certaines pratiquement à proximité de témoins qui n'ont rien vu, sans compter les carcasses de gros bovidés retrouvées dans des arbres ou des lieux plus ou moins éloignés du pacage où ils brouaient initialement. Voir aussi le cas extraordinaire des



quelques uns des taureaux morts, noyés de façon inexplicable et retrouvés dans le Vistre, près d'Aigues-Mortes, en période de forte activité ovni, en décembre 1973 (photo Lucien André)

quatre énormes taureaux retrouvés entassés et paralysés dans une remorque à bestiaux fermée à clé qui n'était destinée qu'à en transporter deux au maximum, alors que quelques minutes avant ils étaient en pacage. (Kelleher et Knapp, pp. 173-175)

- Les disparitions de certaines personnes durant un temps plus ou moins long à la suite d'*abductions*, et

leurs déplacements à des distances plus ou moins grandes avec ou sans leurs voitures, dans des conditions telles qu'il était impossible aux gens concernés d'en être les auteurs.

- Certains *crop-circles* que les plaisantins et les *debunkers* qui brocardent les ufologues n'ont pu tracer.

- Les phénomènes dits de hantise (ou poltergeists) qui impliquent par exemple les faits suivants survenus au domicile d'une même famille :

-- Une armoire qui se démonte toute seule.

-- Des poteries volantes qui passent à travers une sorte de trou noir flou qui se forme dans une porte, puis retombent sur le sol sans se briser.

-- Une vieille machine à laver débranchée, en panne, qui se remet en marche au milieu d'un garage.

-- D'autres phénomènes accompagnés d'une odeur désagréable et d'un froid tenace dans la maison (air connu en ufologie), etc.

-- Dans une affaire différente : modification de la structure moléculaire d'une clé à molette après sa disparition puis sa réapparition trois jours plus tard dans des conditions très anormales, etc. (Michelet, pp. 45, 47, 53, 55, et 64-66). Cela rappellera au lecteur le cas les végétaux du sol qui ont enregistré la même altération, sur les lieux d'un atterrissage d'ovni à Trans-en Provence le 8 janvier 1981.

En effet tous ces incidents impliquent nécessairement des moyens hyper sophistiqués exogènes (et non endogènes comme les EMC) où la physique à son mot à dire, mais que nos connaissances scientifiques actuelles ne peuvent expliquer.

J'aime penser que ces trois volets sur les bêtes de la dimension paranormale auront apporté de nombreux éléments de réflexion au lecteur qui lui permettront d'avoir un autre regard sur sa façon de concevoir ce fantastique mystère auquel nous sommes confrontés.

* Au sujet du crash de Roswell en 1947, je signale que mon correspondant Robert David, qui a des dons de médium, a reçu le 10-10-1992 un message sur cette affaire, en écriture automatique, sur sa machine à écrire, d'une entité X. Le texte affirmait que les Etats-Unis ne possédaient plus rien concernant les machines accidentées à Roswell, et que les forces à l'origine de ces incidents peuvent parfaitement ordonner des atomes, des molécules, afin de bâtir tout artifice (sic). (Transmis par R. David en octobre 1992) Quand j'ai reçu une copie carbone de ce message, j'ai cru à une allégation mensongère, une de plus. J'ai réalisé un peu tard qu'il s'agissait d'une explication tout à fait plausible, une des rares que cette transcendance s'est permis de nous servir jusqu'ici. Oui, elle peut ordonner des atomes... et ensuite les dissocier.

Références :

- Clear Constance *Reaching for Reality*, Consciousness Now, San Antonio, 1999, p. 93.
- Collectif de Scott Rogo, *Ufo Abductions*, Signet Book, New York, 1980.
- Fisher Joe, *The Siren Call of Hungry Ghosts*, Paraview Press, New York, 2001.
- Grigorieff Vladimir, *Mythologies du monde entier*, Marabout, 1987.
- Hancock Graham, *Supernatural: Meetings with the Ancient Teachers of Mankind*, The Disinformation Company Ltd, New York, 2006.
- Harari Roland & Lambert Gilles, *Des dieux et des mythes égyptiens*, Le grand Livre du mois, 2002.
- Jacobs David, *The Threat: the secret agenda...*, Simon & Schuster, New York, 1998.
- Kelleher Colm et Knaap George, *Le science confrontée à l'inexpliqué*, Le Mercure dauphinois, Grenoble, 2008.
- Lurker Manfred, *Dictionary of God and Goddesses, Devils and Demons*, Routledge, New York, 1988.
- Moulton-Howe 1, Linda, *Glimpses of Other Realities, Vol. I: Facts and Eyewitnesses*, LMH Productions, Huntington Valley, PA, 1993.
- Michelet Sylvain, *Lorsque la maison crie*, R. Laffont, 1994.
- Moulton-Howe 2, Linda, op. Cit., Vol. II: *High Strangeness: LMH Productions*, 1998.
- Sider Jean, *La magie des enlèvements extraterrestres*, Le Temps présent (JMG), Agnieres, 2009.
- Turnage C. L., *Sexual Encounters with Extraterrestrials*, Timeless Voyager Press, Santa Barbara, CA, 2001.

Ceci est important

Un incident informatique a causé un certain désordre dans une partie du fichier des abonnés, ce qui n'a pas été détecté immédiatement. Si vous trouvez quelque anomalie dans le libellé de votre adresse, merci de bien vouloir nous le signaler. Si une modification, ou une précision, peut être apportée à votre adresse, veuillez nous en faire part. Merci.

Les abonnés qui changent d'adresse nous rendraient un grand service en nous rappelant leur ancien code postal, lorsqu'ils nous communiquent leur nouvelle adresse.

Pour communiquer avec LDLN, le moyen le plus sûr, et le plus rapide, reste le bon vieux courrier postal. Le site ldln.net est toujours ouvert, mais l'emploi de la messagerie pose maintenant quelques problèmes.

Les autocollants plastifiés « Lumières dans la Nuit » sont toujours disponibles auprès de Georges Metz, 14 rue Croix Jean Marin, 95630 Mériel. Téléphone : 01 34 21 65 14.

Yétis :

le témoignage de Slavomir Rawicz

Jean Denimal

LDLN, N° 398, AVRIL 2010

En complément des données exposées par Jean Sider dans nos deux derniers numéros, au sujet des apparitions de Bigfoots, Sasquatch et autres Almastys, Jean Denimal attire notre attention sur un témoignage remarquable, qu'il a trouvé dans le livre de Slavomir Rawicz, *A marche forcée*, dont le sous-titre est : *à pied, du Cercle polaire à l'Himalaya, 1941-1942*. Editeur : Phébus, Paris, 2002 (collection "d'ailleurs").

Ce livre raconte l'aventure extraordinaire – et combien dramatique – que vécut, en 1942, un groupe d'évadés d'un camp de travail sibérien, qui voulaient échapper à de longues peines auxquelles les avaient condamnées les autorités soviétiques, pour des motifs inexistantes, après des séances d'interrogatoire interminables mêlées de tortures.

De sept au départ, ils se retrouvèrent à huit après avoir "récupéré" en route une jeune Polonaise, elle-même échappée d'un camp, et dont les parents avaient été tués. C'est la seule évasion connue et réussie, mais à quel prix...

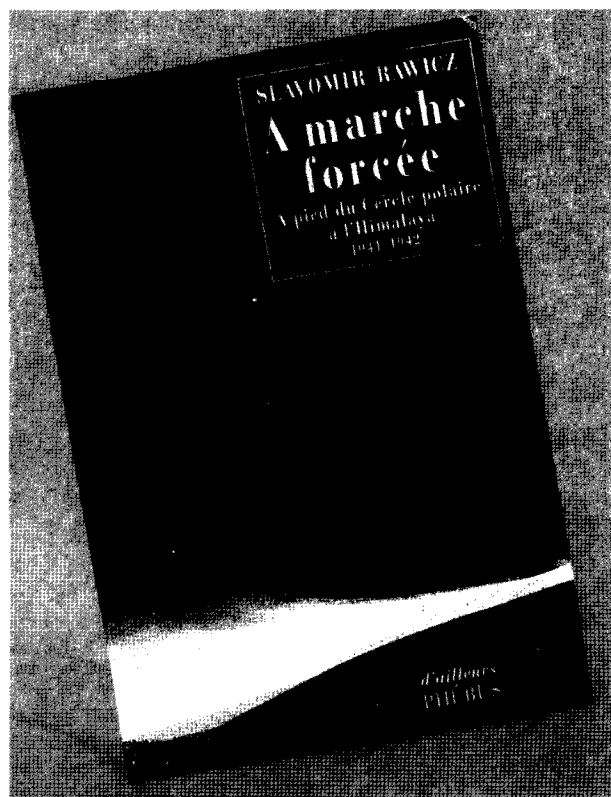
Ils se dirigèrent vers le sud, affrontant les solitudes glacées de la Sibérie, puis les chaleurs torrides du désert de Gobi, le Tibet, l'Himalaya. Trois des leurs moururent en route.

L'apparition de deux Yétis qui vinrent à leur rencontre fut la cause indirecte d'un quatrième décès. L'auteur du livre qui raconte cette épopée, lui-même membre du groupe, en donne une description assez précise, digne de foi puisqu'il était officier et observateur d'artillerie dans l'armée polonaise.

Ces Yétis s'arrêtèrent devant eux, à flanc de montagne, à quelque cent mètres d'écart et à trois ou quatre mètres en contrebas. Taille : 2,40 m ; massifs ; allure mi-humaine, mi-simienne ; toujours debout ; couverts d'une fourrure courte et serrée, mêlée de longs poils. Ils ne se montrèrent pas menaçants envers les évadés qui, d'abord très impressionnés et apeurés, finirent par se rassurer et attendirent, mais en vain, que ces créatures partent.

Les malheureux fuyards décidèrent alors de se détourner du chemin prévu, qui les aurait fait passer à l'endroit où stationnaient ces étranges créatures. Chemin faisant, ils revirent les Yétis, toujours au même endroit. Par la suite, une déclivité se présenta devant eux, dont ils ne se méfièrent pas outre mesure. Cette déclivité s'ouvrait sur un précipice insondable, dans lequel tomba le premier évadé qui s'y aventura, au grand désespoir des rescapés. Naturellement, ils se déroutèrent à nouveau, et finirent par aboutir dans la plaine du Nord

de l'Inde, où ils furent recueillis par une patrouille de soldats indiens, commandés par un sous-officier britannique. Leur calvaire se terminait enfin.



Le récit de la rencontre avec les deux yétis est assez détaillé. On le trouve aux pages 284 à 286 du livre de Slavomir Rawicz, dont voici la couverture.

Nous ignorons l'adresse de l'éditeur, mais le livre indique un site Internet : www.phébus-éditions.com